

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an fr. 10.—
Six mois » 5.50
Trois mois » 3.—
Pour l'Etranger le port en sus.

L'IMPARIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES
paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with 3 main sections: ABONNEMENTS ET ANNONCES, GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS, and ADMINISTRATION. Includes arrival and departure schedules for various locations like Locle, Besançon, and Brest.

MERCREDI 9 SEPTEMBRE 1894

La Chaux-de-Fonds

Cirque Lorch (Place de la Gare). — Grande représentation, tous les soirs, dès 8 heures.
Orphéon. — Répétition générale, mercredi 9, à 8 h. du soir, au local.
Deutsche Evangelisation (Lokal: Envers 37). — Mittwoch, Abends 8 1/2 Uhr: Bibelstunde.
Club des Dérames-tot. — Réunion, mercredi 9, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Société d'essorime. — Assaut, mercredi 9, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Concordia. — Gesangstunde, Mittwoch den 9. Abends 8 1/2 Uhr, Café de la Croix-Blanche.
Intimité. — Assemblée générale, mercredi 9, à 8 h. du soir, au local.
Musique militaire « Les Armes-Réunies ». — Répétition générale, mercredi 9, à 8 1/2 h. du soir, au Casino.
Fanfare Montagnarde. — Répétition générale, mercredi 9, à 8 h. du soir, au local.
Société ornithologique. — Assemblée générale, jeudi 10, à 8 1/2 h. du soir, au local. Par devoir.
Union Chorale. — Répétition générale, jeudi 10, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Orchestre La Renaissance. — Répétition générale, jeudi 10, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Club de la Pive. — Séance, jeudi 10, à 8 1/2 h. du soir, au Cercle.
Société de gymnastique d'hommes. — Exercices, jeudi 10, à 8 1/2 h. du soir, à la grande Halle.
Deutscher Gemischter Kirchen Chor. — Gesangstunde, Donnerstag den 10., Abends 8 1/2 Uhr, im Lokal.
Helvetia (Groupe de chanteurs du Cercle Montagnard.). — Répétition générale, jeudi 10, à 8 h. du soir, au local. Amendable.
Union chrétienne des jeunes gens (Beau-Site). — Jeudi 10, à 8 1/2 h. du soir: Causerie par M. Pet-tavel.
Carabiniers du contingent fédéral. — Assemblée, jeudi 10, à 8 1/2 h. du soir, au local. — Ordre du jour: Course.
Brasserie Hauert. — Concert donné par la troupe Martel, jeudi et jours suivants, dès 8 heures.

Apparitions.

Tandis que nous vaquons bien tranquillement à nos affaires, des hommes très curieux et très entreprenants s'occupent, dit le Temps, de mettre un peu plus de merveilleux dans la science, ou plutôt de rendre scientifique ce qui n'est encore que merveilleux. Il s'agit des phénomènes psychiques. La curiosité du public se porte parfois capricieusement sur cet ordre de phénomènes et l'abandonne ensuite avec autant de désinvolture. Mais ce n'est pas la passion de quelques néophytes inconsidérés, ou la répulsion de quelques dilettanti déçus, qui peut nous aider ici à découvrir une part de vérité ou saisir une explication plausible. Il vaut mieux la toute simple attention patiente d'observateurs laborieux qui procéderaient selon les lois rigoureuses de la méthode. Or, ces observateurs laborieux existent. Ils recueillent et notent des « cas », non pas pour nous imposer leurs théories, mais pour préparer un « dossier » complet de la question. Vous pouvez voir, par exemple, dans la Revue rose de cette semaine, une rubrique ainsi conçue: Psychologie. — Observations d'hallucinations individuelles et collectives. Mieux encore: on a fondé récemment une revue spéciale que publie l'éditeur Félix Alcan, ce qui suffirait à montrer déjà que nous n'avons pas affaire à la fantaisie d'amateurs sans autorité. Ce sont les Annales des sciences psychiques. Le sous-titre dit: « Recueil d'observations et d'expériences. » Quatre numéros ont déjà paru sous la direction de M. le docteur Dariex. Le directeur et M. Ch. Richet ont spécifié nettement le but de cette publication. Il y a, disait M. Ch. Richet, certains phénomènes et certains faits qui n'ont pas pu franchir encore la période de l'emprisonnement. Alors que les sciences positives faisaient d'immenses progrès, astronomie, chimie, physique, physiologie, mécanique, la psychologie était à peu près stationnaire. Certaines facultés de l'esprit, semblant bien constatées par des observateurs disséminés, restaient profondément inconnues... Il y a à présent de cent ans qu'on s'occupe de lucidité magnétique; il y a plus de deux mille ans qu'on parle des prophéties et des pressentiments; quant au spiritisme, quoiqu'il paraisse de date plus récente, on le retrouverait dans les vieux livres. Et cependant, si l'on cherchait à condenser ce qu'il y a de scientifique et de rigoureux dans cet amas de faits incomplets, de mauvaises observations, d'expériences ridicu-

les, de tentatives ébauchées et impuissantes, on ne trouverait rien, ou presque rien... C'est ce qui autorise les savants et le public à nier en bloc tous ces faits et à dire qu'il n'y a rien de vrai, puisque, malgré tant d'efforts, on n'a pu obtenir aucune démonstration tant soit peu satisfaisante. Ceux qui ont fondé les Annales des sciences psychiques croient évidemment (l'hypothèse étant la base de toute recherche scientifique) à l'existence de forces que nous ne connaissons pas; ils pensent que l'explication mécanique ne suffit pas à expliquer tout ce qui se passe autour de nous. Ils espèrent que l'« occulte » — c'est-à-dire, étymologiquement, l'inconnu — d'aujourd'hui, sera le connu demain. Ils savent qu'il y a trois cents ans l'électricité était une science occulte, comme aussi la chimie avant Scheele et Lavoisier, et que le magnétisme animal commença à avoir droit de cité dans la science depuis vingt ans à peine. Ils ne se font pas faute, on le conçoit, de citer ces précédents où ils puisent l'encouragement qu'ils ne trouveraient pas chez nous, profanes, dans une très grande prédisposition à croire. Il est vrai qu'on n'a essayé jusqu'à ce jour de forcer notre scepticisme — ou plutôt: notre réserve — que par des prédications et des appels plus ou moins persuasifs. Nous voulons des démonstrations, avant de contresigner les certificats de crédibilité qu'on nous demande pour des phénomènes bien surprenants. On se propose de contenter enfin nos exigences. Jusqu'ici l'on s'était tenu à des attestations vagues, à des témoignages douteux; on va essayer de colliger des « faits », sérieusement affirmés, et on nous les offrira dans leur brutalité suggestive (c'est l'occasion, n'est-ce pas? de placer l'adjectif à la mode) sans nous glisser subrepticement une théorie en guise de carte forcée. Cela n'est, d'ailleurs, ni une invention ni une innovation. Il s'agit d'abord tout simplement d'appliquer la méthode expérimentale aux phénomènes psychiques; ensuite, la société anglaise for psychical Research, fondée il y a dix ans environ, publie sous la direction du professeur H. Sidgwick et de Mme Sidgwick, un journal qui a la collaboration de plusieurs savants distingués: tous les « faits » se rapportant aux sciences psychiques sont réunis avec soin, mais avec un soin judicieux, dans ce recueil. Ces « faits » sont de plusieurs sortes. Il y a: 1° les faits de télépathie, c'est-à-dire ceux dans lesquels un phénomène a été senti par A, alors que B éprouvait le même phénomène (ou un phénomène analogue) sans que A ait pu en être averti; 2° les faits de lucidité, c'est-à-dire la connaissance par un individu A d'un phénomène quelconque, non percevable et connaissable par les sens normaux, en dehors de toute transmission mentale, consciente ou inconsciente: par exemple, A voit un incendie qui se passe à 25 kilomètres, alors que parmi les personnes présentes auprès de A aucune ne connaît l'incendie; enfin, 3° les faits de pressentiment, c'est-à-dire la prédiction d'un événement plus ou moins improbable qui se réalisera dans quelque temps, et qu'aucun des faits actuels ne permet de prévoir. Au fond, télépathie, lucidité et pressentiment ne sont que des variétés d'un même phénomène. Mais, en dehors de ce groupe de « faits » il y a les phénomènes physiques, ceux dont M. Ch. Richet dit: « Je n'y crois pas », en quoi il est imité par un assez grand nombre de ses contemporains, sains de corps et d'esprit, rétifs à la mystification. Ce sont: 1° les mouvements d'objets matériels ou déplacements d'objets sans contact: tel, le fameux soulèvement de tables; et 2° les fantômes et apparitions se manifestant objectivement, c'est-à-dire de telle manière que l'on ne puisse les expliquer par la simple hallucination du percipient. Ces deux catégories de phénomènes qui semblent à M. Ch. Richet les plus suspectes sont cependant — il faudrait peut-être dire: par conséquent — celles dont on parle le plus souvent et qu'on cite le plus abondamment. Ainsi, nous trouvons dans le dernier numéro des Annales des sciences psychiques un « fait » d'apparition raconté avec un rare accent de sincérité et un luxe de détails très saisissants.

Ceux qui ont jeté les yeux sur les œuvres d'un jeune dramatisse belge, M. Maurice Maeterlinck, à qui les « princes » débonnaire de notre critique un peu lasse finiront par accorder les lettres de grande naturalisation, ceux-là se souviendraient, en lisant le récit des Annales, du frisson particulier qu'ils ont dû ressentir à la lecture ou à l'audition de la pièce intitulée l'Intruse... Donc, Mlle L. Isnard — fille de M. Isnard, ancien professeur à l'Ecole de médecine militaire du Val-de-Grâce, commandeur de la Légion d'honneur, ancien chirurgien en chef de l'armée d'Italie en 1859 et de l'armée du Rhin en 1871 — raconte qu'un soir du mois de janvier 1878 elle était dans sa salle à manger, 28, rue Jacob, avec son frère, sa sœur et un ami de la famille. A côté était la chambre à coucher de Mme Isnard mère, qui était souffrante depuis quatre mois, gardait le lit, mais semblait aller mieux ce jour-là. Laissons la parole à Mlle L. Isnard: « Neuf heures venaient de sonner; au dehors, la nuit était profonde et sans bruits, le temps était lourd, brumeux, presque pluvieux; dans la salle, la table, le seul endroit vivement éclairé, répandait autour de nous sa pénombre; de la chambre de la malade venait à travers les vitres dépolies de la porte une tremblante lueur de veilleuse. Tout à coup, du fond du corridor, le vent sembla s'élever, accompagné de cette voix mugissante et plaintive qui lui est particulière. La porte du corridor, fermée au bec de cane, s'ouvrit avec violence: les deux battants vitrés s'entre-choquèrent avec fracas. Etonnée d'un coup de vent dans ce grand calme, je regardai alors. Une chose étrange, inexplicable, se passa: une ombre, comme une ombre de femme, était là, à l'entrée de la chambre de ma mère; elle se détachait de la portière et glissait sans hâte dans la direction du couloir. Je la vis vague d'abord, plus nette ensuite quand elle se profila sur le mur. Arrivée à l'angle qu'il formait en cet endroit, elle le quitta, s'avança dans la salle et se dirigea de nouveau vers le corridor. A cet instant, elle se découpa nettement sur le fond blanc de la porte ouverte; là, elle m'apparut distincte, précise. C'était bien une ombre de femme, plutôt compacte que transparente, et pourtant?... Elle avait, si je puis m'exprimer ainsi, la diaphanéité de certains nuages. Elle était petite, légèrement courbée, avec la tête baissée et les bras croisés sur la poitrine; elle avait un je ne sais quoi de recueilli et de résigné dans l'attitude. La tête et les épaules étaient recouvertes d'une espèce de voile grisâtre, cendré; le visage était entièrement caché: on eût dit d'une religieuse. Elle entra dans le corridor, s'y enfonça et disparut dans l'obscurité. Un coup de vent, moins violent que le premier, poussa la porte derrière elle; celle de la chambre de ma mère s'était refermée sans bruit. Ce phénomène avait duré quelques secondes. En voyant cette ombre, j'avais pensé immédiatement à ma mère, non que je fusse frappée par une ressemblance déterminée, mais j'avais senti comme un lien mystérieux entre elle et cette apparition; il me serait difficile d'analyser ce que j'éprouvai alors. Ce n'était pas de l'effroi, c'était de l'étonnement mêlé à une sorte de crainte superstitieuse; une immense tristesse avait envahi tout mon être, mon cœur se serra, j'eus un sombre pressentiment: « Ma mère mourra », pensai-je. Anxieuse, je regardai mon frère: lui aussi avait vu; sa physiologie étonnée me le disait clairement. M. Menon semblait mal à l'aise et comme gêné de ce qui s'était passé. Je me levai pour aller voir ma mère, j'hésitais presque, j'avais comme une vague peur de la trouver plus mal. Alors, me tournant vers M. Menon, je dis: J'ai connu une famille russe, dans laquelle ceci était devenu presque une croyance: « Quand une ombre sort de la chambre d'un malade, il mourra le jour même, ou sûrement dans un temps prochain. — Ne vous impressionnez donc pas, mademoiselle, reprit-il: ce n'est qu'un jeu d'ombre, causé par le vent, un courant d'air probablement. » Je ne fus pas convaincue. J'enirai chez ma mère, elle était sans lumière, sa lampe était éteinte, ce détail me frappa, je la rallumai; la malade sommeillait... Un récit concordant de M. le docteur Isnard

fil, qui a vu la même apparition, suit la narration si impressionnante de Mlle L. Isnard. M. Menon-Cornuet — l'ami présent — a vu le même phénomène et l'atteste en termes précis. Mlle V. Isnard, qui n'était pas dans la salle à manger au moment même de l'apparition, se rappelle en avoir entendu quelques instants après le récit de la bouche de son frère, qui l'a aussi raconté à un voisin, M. L. Josset, pharmacien de 1^{re} classe. Ajoutons que Mme Isnard mère mourut peu de jours après l'événement. Il n'y a certes rien à conclure de ce « cas », puisque les Annales des sciences physiques, qui le rapportent, donnent l'exemple de la prudence; mais il est impossible de ne pas respecter et admirer le courage des témoins, qui affirment, racontent et certifient de leur signature, des choses aussi extraordinaires. Que des personnes honorablement connues, quand même elles soient bien assurées des « faits », bravent avec cette audace l'incrédulité qui nie ou l'incrédulité qui sourit (celle-ci est pire), voilà un spectacle digne des temps antiques. Les martyrs chrétiens s'exposaient aussi au ridicule avec une parfaite tranquillité d'âme. Et même ils passaient non seulement pour des extravagants, mais pour des malfaiteurs publics. L'incrédulité est aujourd'hui tolérante, heureusement; mais elle est restée ironique. De cela, du reste, les hommes de peu de foi seuls se soucient: et il est évident que les directeurs des Annales des sciences physiques et leurs collaborateurs occasionnels ne sauraient être dans le nombre. Nouvelles étrangères France. — La session extraordinaire des Chambres s'ouvrira selon toutes probabilités le 13 octobre prochain. Quoi qu'il n'y ait encore aucune résolution définitive à cet égard, c'est la date qui paraît devoir être adoptée par le gouvernement. On sait, en effet, que la convocation des Chambres a lieu, à cette époque de l'année, par décret. — L'arrivée à Brest (598 kilomètres) des vélocipédistes qui font la course organisée par le Petit Journal a eu les proportions d'une petite fête populaire. Plusieurs centaines de personnes les attendaient aux abords de l'hôtel de la Bourse, où les concurrents doivent aller déposer leur signature. M. Jiel-Laval est arrivé le premier. C'est à quatre heures sept minutes du soir qu'il a fait son entrée à l'hôtel de la Bourse. La foule était si compacte, qu'il a dû mettre pied à terre avant l'hôtel et faire quelques mètres à pied. Il a signé d'une main très ferme et ne paraissait nullement fatigué. Il avait parcouru ses 598 kilomètres en trente-trois heures sept minutes, sans avoir dormi une minute en route. On lui a fait, naturellement, la plus chaleureuse réception. Il n'est demeuré à Brest que le temps d'avaler un bol de bouillon et de manger quelques poires, soit environ cinq minutes. Il est reparti avec la rapidité de l'éclair. Une heure plus tard, M. Terron a fait son entrée. Même réception enthousiaste. Pas plus que son rival il n'a l'air fatigué. Il n'est non plus resté à Brest que cinq minutes. M. Corre, un Breton, qu'on attendait à Brest avec une impatience toute particulière, n'est arrivé qu'à huit heures trente-huit minutes du soir. Il était, lui, exténué de fatigue. Il est vrai que M. Corre a dédaigné toutes les précautions prises par ses concurrents. Il n'avait ni entraîneurs, ni masseurs disposés le long de la route, et il a accompli ces 600 kilomètres en amateur véritable. M. Corre a couché à Brest. Allemagne. — M. de Caprivi s'est exprimé d'une façon très rassurante sur la situation européenne et un personnage politique qui lui a été présenté. Le chancelier d'Allemagne a déclaré n'avoir jamais conçu la moindre inquiétude à la suite des démonstrations de Cronstadt, et son opinion là-dessus est en opposition directe avec l'effarement de la plupart des journaux allemands. Il semblerait presque que des déclarations rassurantes sont parvenues indirectement à Berlin.

Quant aux incidents de Constantinople, il est incontestable qu'ils réclament un examen attentif et qu'on ne saurait regarder d'un œil tout à fait passif la modification d'attitude de la Porte dans la question des traités. Mais, sur ce point encore, on ne quittera pas le terrain conciliant des représentations diplomatiques.

Telles sont les impressions de l'interlocuteur de M. de Caprivi.

Italie. — Sur l'invitation de Menotti Garibaldi, président de la Société des Reduci, les membres de cette société se réunirent hier soir, pour discuter s'ils devaient ou non assister à l'inauguration du monument Garibaldi à Nice. On vota un ordre du jour favorable à l'intervention; mais avec cette réserve de régler diversement sa conduite si la solennité n'avait plus lieu le 20 septembre.

Au retour de son voyage dans le nord de l'Europe, le prince de Naples sera nommé général.

Angleterre. — Au congrès des Trades-Unions, M. Burt a prononcé lundi un discours très applaudi où il a résumé l'histoire des revendications ouvrières pendant l'année qui vient de s'écouler et énoncé les résultats obtenus. Au commencement de l'année a eu lieu l'énergique manifestation des employés des chemins de fer d'Ecosse pour la réduction des heures de travail; aujourd'hui, les menuisiers et charpentiers luttent pour la même cause. Ils est faux, d'ailleurs, que la campagne en faveur de la diminution des heures de travail ait pour but inavouable une augmentation des salaires, qui serait obtenue bien plus facilement. Le Parlement est saisi de la question; quel que soit le résultat de la grande enquête instituée par une commission royale, le fait même de l'enquête est, en soi, un résultat considérable. Mais que les ouvriers comptent surtout sur eux-mêmes et sur les puissants effets de leur étroite union.

Etats-Unis. — *Edison romancier.* — Le bruit que le grand électricien Edison allait publier un roman a été mis en circulation, il y a quelque temps.

Il se confirme aujourd'hui. C'est un roman « électrique » qu'écrira l'inventeur du phonographe, un roman qui nous montrera la société du vingt-cinquième siècle, telle que la feront les prodigieuses transformations que les applications nouvelles de l'électricité auront amenées d'ici là.

L'écrivain G. P. Lathrop collabore avec Edison pour la partie spécialement romanesque de son livre, qui sera certainement une des curiosités littéraires de la fin de ce siècle-ci.

Chili. — Le *Herald* reçoit de Valparaiso la dépêche suivante à la date du 7 :

Le bruit court que Balmaceda s'est réfugié dans une légation étrangère ou dans un monastère. S'il est dans une légation, il sera probablement protégé contre ses ennemis; mais s'il est dans un monastère, il court le danger d'être capturé. La Junte, en effet, ferait des perquisitions dans tous les monastères.

L'ancien ministre des affaires étrangères, M. Aldunate, qui allait à Santiago, a été arrêté à Quillota par des hommes armés.

Chronique suisse

Péages. — Les recettes des péages pendant le mois d'août ont été de 2,387,557 fr., en augmentation de 58,956 francs sur le mois

correspondant de 1890. Pour les huit premiers mois de l'année, les recettes accusent une diminution de 1,065,080 fr.

Militaire. — Le Conseil fédéral a accordé, avec remerciements pour les excellents services rendus, la démission du colonel Zehnder, chef d'arme de la cavalerie.

Il a nommé : *Major dans l'état-major général*, le major d'infanterie Leupold Édouard, de Zofingue.

Capitaines dans l'état-major général, les capitaines Amédée Galiffe, à Genève, Steiger, à Berne, Hægler, à Liestal, Schmidt, à Kreuzlingen, Bonhôte, à Neuchâtel, Graffenried, à Berne, et les lieutenants Bourcard, au Petit-Huningue, Lenzbourg, à Fribourg, Bühler, à Winterthour, Frey, à Brugg, Schmid, à Aarau, de Muralt, à Montreux, Bally, à Schönenwerd; M. Miéville, à Bâle, lieutenant de dragons, est nommé instructeur de cavalerie de seconde classe.

Régional S.-C. — Le Conseil fédéral a approuvé, sous certaines conditions, le projet général de construction, depuis la gare principale de la Chaux-de-Fonds jusqu'au Chemin Blanc, du chemin de fer à voie étroite de Saignelégier à la Chaux-de-Fonds.

La défense des ouvrages du Gothard. — Les fortifications du Gothard sont dans un état d'avancement tel qu'il importe de penser aux exigences toutes spéciales de leur défense. L'Assemblée fédérale a autorisé le Conseil fédéral à prendre d'urgence, sous réserve de ratification ultérieure, les mesures d'organisation qui lui paraissent nécessaires. Le Conseil fédéral a estimé qu'il faut avant tout nommer les officiers auxquels le commandement des ouvrages serait confié en temps de guerre et leur donner immédiatement une première instruction qui les mette à la hauteur de leur tâche.

Les compagnies de forteresse ne sauraient, à elles seules, parer à tous les besoins de la défense; on leur adjoindra, pour le service des avant-postes et la garde des passages, des troupes mobiles qu'il est urgent de désigner sans délai, puisque l'état-major ne doit plus en tenir compte dans ses plans de concentration. Ces troupes mobiles — infanterie, artillerie et génie — seront tirées de la landwehr (hommes de 32 à 44 ans), dont les éléments possèdent une instruction suffisante pour combattre dans des conditions favorables, en s'appuyant sur des ouvrages de fortification permanente.

Elles seront renforcées par deux bataillons au moins de l'élite (hommes de 20 à 32 ans), qui leur donneront la fermeté et la consistance désirables. Toutes ces unités accompliront sur place les périodes d'instruction auxquelles elles sont astreintes.

Les bataillons d'élite, affectés à la défense du St-Gothard, seront remplacés dans les divisions par des bataillons nouvellement formés. En outre, il est indispensable d'entretenir, dès aujourd'hui, sur les lieux mêmes un personnel réduit, mais permanent, de fonctionnaires militaires pris dans le corps des instructeurs, soldés en temps de paix. Ces fonctionnaires seront chargés de l'instruction des troupes, de la direction des manœuvres qui auront lieu dans les environs des forts, de l'administration du matériel, etc., etc. Ils seront, en un mot, responsables à tous les points de vue de la défense de la place.

Nouveau fusil. — Il y a eu jeudi, au Beundenfeld, un assez vif émoi à propos du nouveau fusil. Deux bataillons bernois qui en avaient été armés ont dû rendre ces fusils; les officiers et les hommes ont protesté; la

troupe ne voulait pas rentrer sans armes; le colonel Feiss a refusé de laisser remettre aux deux bataillons d'anciens fusils Vatterli; le commandant du régiment a refusé d'inspecter des troupes sans armes.

— On prétend qu'il n'y a pas plus de 6000 fusils achevés, et cependant il est accordé à trois ou quatre officiers supérieurs pour 35,000 fr. de gratifications pécuniaires à propos de la fabrication de ces fusils.

La nouvelle de ces générosités vraiment incroyables court au palais dans les bureaux, dit le *Nouvelliste*; elle y fait beaucoup de mauvais sang. On se demande où l'on va avec ces exigences des fonctionnaires militaires! En effet, à toutes les calamités de retard de fabrication, comme comble on ajoute des gratifications prises sur les 25 millions! *Un po più di luce!* disait dans sa brochure le général La Marmora à l'instar de Goethe mourant.

Affaire Burke. — Une entrevue a eu lieu hier au consulat d'Angleterre au sujet de cette affaire, entrevue à laquelle assistaient, outre Mme Burke, M^{es} Rambert et J. Ruty, ses avocats. M. Burke n'est pas encore arrivé à Genève. Les conseils de Mme Burke estiment, que cette affaire a perdu de son acuité et qu'on pourra aboutir prochainement à une solution, l'honorabilité de leur cliente avant été reconvenue par les personnes qui ont été mêlées à l'affaire de Montreux.

D'un autre côté, on dit que le rapport des autorités vaudoises a dû partir mardi pour Berne. Il est absolument défavorable à Mme Burke, dont la conduite envers les propriétaires de l'hôtel de la gare et le commissaire de police du Châtelard est sévèrement appréciée par tous les témoins entendus.

Grandes manœuvres. — Lundi, la seconde manœuvre combinée de divisions a eu lieu au-dessus de Mærstetten et s'est composée de deux parties distinctes. La septième division, qui avait à défendre la position d'Altenklingen-Engelsberg contre l'attaque de la VI^{me} division, a commencé par prendre l'offensive et a repoussé l'ennemi jusqu'à Utweilen et Wagerswil. Puis, l'ordre lui ayant été donné de se retirer et de couvrir Mærstetten, elle a défendu victorieusement les positions qui avaient été désignées.

La manœuvre, qui a eu lieu au milieu d'une grande affluence de curieux, est considérée généralement comme très réussie. Le temps s'est tout à fait mis au beau. Dimanche à midi, au Lion d'Or, à Winterthour, a eu lieu un dîner en l'honneur des officiers étrangers. M. le conseiller fédéral Hauser, la direction des manœuvres, les juges du champ, les divisionnaires et les chefs d'arme étaient aussi présents. M. Hauser porte un toast aux puissances étrangères et M. le colonel Ceresole celui des officiers représentant les puissances étrangères. Les généraux Brudiseano et Zédé ont répondu.

**

La manœuvre de mardi a eu lieu à Frauenfeld et dans ses environs. La sixième division avait à défendre la position de Gerlikon, et la septième, renforcée d'une brigade de landwehr, à l'attaquer. Le combat a été parfois très animé et a duré jusqu'à deux heures. La position n'a pu être enlevée.

Nouvelles des cantons

BERNE. — Un jeune américain de 18 ans, en séjour dans une pension d'Oberhofen, est parti jeudi dernier de Merligen (Oberland)

qui conduit à Kandy. Venez un instant dans ma cabine; nous avons à nous entendre pour ce petit voyage.

La physionomie de M. Raybaud avait pris un air plus grave. Arrivé chez lui, il fit assiseur Mademoiselle Berty et les deux jeunes gens et les pria de l'écouter avec attention.

— Avant de vous permettre d'aller à terre, dit-il, je dois vous instruire de choses très importantes. Rappelez-vous que Ceylan est une colonie anglaise et que, quoiqu'il puisse arriver, vous ne devez point prononcer le nom de Jacques Guillem. Vous comprendrez le motif de ma recommandation.

Bornéo est une île immense, la plus grande du monde après l'Australie. Les richesses qu'on y pourrait mettre en œuvre sont incalculables, aussi sa possession a-t-elle tenté bien des peuples. Les Hollandais y ont établi d'importantes colonies, dont les Anglais voudraient s'emparer comme, déjà, ils se sont emparés du Cap, par exemple.

Des rivalités sourdes, des compétitions sans nombre en sont résultées, près du principal sultan de Bornéo à la cour duquel résidait, alors, M. Jacques Guillem.

Sans le vouloir, et, pour ainsi dire, sans le savoir, votre parrain s'est trouvé mêlé à ces intrigues. Sa position devint très difficile; car, pendant un moment, le sultan n'allait à rien moins qu'à l'accuser de favoriser les ennemis de son pouvoir. Heureusement, M. Guillem trouva un ami véritable dans M. Benjamin Brompton. Il se justifia, grâce à lui, et « Mouley-Hadim », le sultan, lui rendit sa confiance.

Depuis quatre ans, rien n'a plus menacé la haute fortune qu'il a acquise, mais je n'ai pas besoin d'entasser raisonnements sur raisonnements pour vous mettre en garde contre la plus légère indiscretion.

Vous êtes, souvenez-vous-en, les hôtes de M. Benjamin Brompton, esquire, le propriétaire du navire de commerce la « Mouette ». Si l'on vous interroge (et je ne pourrai peut-être pas toujours tourner ou prévenir les questions qui vous seront adressées), vous faites un voyage d'agrément. En répondant ainsi, vous restez dans les limites de la vérité stricte. Jusqu'à présent, en effet, votre voyage n'a point de caractère autre que de pur agrément, et il ne vous appartient pas plus qu'à moi d'essayer de préjuger quelles conséquences M. Guillem en désire tirer.

pour faire *seul* l'ascension du Niederhorn qu'il avait, paraît-il, déjà gravi il y a peu de temps. Il avait annoncé, en partant, son retour pour vendredi au soir. Ne le voyant pas arriver, le maître de pension d'Oberhofen télégraphia à Merligen et au Beatenberg pour avoir de ses nouvelles; personne ne l'avait vu.

Justement inquiète de cette disparition, sa tante ordonna immédiatement des recherches. Deux escouades de guides furent expédiées dans deux directions différentes. Ce malheureux jeune homme fut trouvé au pied d'une paroi de rocher haute de quelques centaines de mètres, dans un état pitoyable. Les guides l'ont ramené à Merligen, où son oncle, un général anglais, est venu le chercher.

Charles Lane, la victime habitait Genève.

ARGOVIE. — On vient de découvrir que Doggwiler, d'Emmensee, condamné l'année dernière à plusieurs années de réclusion pour incendie, est innocent. Le plus curieux, c'est qu'il s'était lui-même accusé de ce crime. Au bout de dix-huit mois, il s'est lassé du régime de la maison de force et a pu établir que le jour de l'incendie il était à la salle de police de la caserne de Lucerne. Le jugement va être révisé. Doggwiler n'a que vingt-cinq ans.

FRIBOURG. — La *Liberté* dit que deux individus ont tenté, dimanche, de faire dérailler un train du Jura-Simplon au Werpel, près de Guin. La place était bien choisie. Les malfaiteurs, cachés par des arbustes, ont pu opérer à loisir. Ils avaient placé sur la voie des pierres et un instrument de fer. Un cantonnier les ayant aperçus, ils ont pris la fuite. On est sur leurs traces.

GRISONS. — On mande d'Andeer que, près de Rongellen ou Rongalla (district de Hinterrhein), près du Trou Perdu, en amont de Thusis, dans la Via Mala, il y a eu un éboulement de cent mètres cubes de rochers. Les voitures ne peuvent pas passer la route du Splügen. Les voyageurs sont obligés de passer par dessus l'éboulement.

Des ouvriers sont occupés à faire sauter les blocs de rocher.

GENÈVE. — *Les cuisines populaires.* — L'affluence est toujours considérable dans cet établissement et toutes les classes laborieuses en profitent avec régularité. Depuis l'ouverture il a été vendu plus de un million de rations de toute nature (1,034,820) représentant 972,000 jetons et une dépense de plus de 100,000 francs. En chiffres ronds, il a été vendu 6,200 jetons de chocolat, 18,000 de café, 17,000 de fromage, 248,000 de pain, 163,000 de viande, 127,000 de soupe, 220,000 de légume, 172,000 de vin. La vente moyenne pendant les seize mois a été mensuellement de 65,000 rations représentées par 62,000 jetons.

L'état de la caisse est satisfaisant et peut largement faire face à tout l'entretien du personnel et du mobilier. L'administration continue à se rendre un compte exact des entrées et sorties de marchandises, et à surveiller la bonne tenue de l'établissement. Depuis six mois, il n'a été formulé qu'une réclamation et, comme elle était fondée, il y a été fait droit immédiatement.

Cour d'assises

Séance de l'après-midi du mardi 8 septembre.

Présidence de M. Jean Berthoud, président.

La cinquième cause de la session est celle d'un nommé D., accusé d'avoir abusé de sa

Tout étant entendu, il ne me reste qu'à vous informer que nous avons environ une semaine à passer ici et que les frais de votre séjour me regardent.

— Monsieur, dit Matthieu Daullé, je ne me serais pas permis de vous interrompre: une chose m'inquiète, cependant. Si l'on nous questionne, trouvera-t-on vraisemblables les réponses que vous voulez bien nous dicter? M. Brompton est Anglais. Tous trois nous sommes Français et sans lien commun, que cette circonstance d'avoir eu le même parrain.

Je crains donc... — Je ne crains rien, moi, s'écria impétueusement Barnabé-Blaise. Les questionneurs seraient bien reçus! Depuis quand n'a-t-on pas la liberté de voyager par caprice ou par plaisir?

— M. Daullé faisait une observation très sage, dit le capitaine, et vous, monsieur Guillem, jusqu'à un certain point raison. Toutefois, la conduite à tenir se trouve entre ces deux extrêmes. Vous ne devez point paraître redouter les questions indiscrètes, car nul, si vous agissez avec prudence, n'a le droit de vous interroger, et vous pouvez poliment déconcerter les questionneurs. Mais gardez-vous bien d'accueillir personne avec rudesse ou hauteur: ce serait éveiller des soupçons fâcheux.

— Je me promettais un grand plaisir à visiter un peu cette île splendide, mais je serai, je crois, assez sage pour rester à bord, dit Barnabé-Blaise. J'éprouverais une trop vive peine si, par mon étourderie, j'étais cause, pour mon oncle, du plus petit désagrément.

— Et moi, dit Jacqueline Barty, je vous serai obligée, monsieur Raybaud, de ne me point comprendre dans l'excursion projetée.

— Je n'accueillerais certes pas une telle requête, interrompit le capitaine, et vous me permettrez, mademoiselle, d'user, pour vous convaincre, de l'autorité que votre parrain m'a déléguée. Depuis votre embarquement, vous avez travaillé avec trop d'assiduité; ensuite, la fatigue que vous avez prise pendant la maladie de ces messieurs, a achevé de vous rendre très pâle.

(A suivre.)

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 22

VINGT MILLIONS DE RENTE

PAR

V. VATTIER D'AMBROYSE

Barnabé-Blaise ne s'arrêta pas longtemps à ces réflexions. Il était trop occupé à examiner les petites barques, chargées de vivres, évoluant autour de la « Mouette ». Ces barques n'avaient, chacune, que deux rameurs noirs ou malais, les premiers vêtus de quelque détroque européenne; les seconds, enveloppés d'une sorte de sarreau et la tête couverte de mouchoirs. Ils venaient, cherchant à se distancer les uns les autres, offrir leurs marchandises.

C'était, avec un immense chariot, attelé d'une douzaine de bœufs (les charrettes et chariots sont toujours, au Cap, attelés avec un luxe étonnant de bœufs), et que l'on s'occupait de décharger sur la grève, les seules choses annonçant que le bâtiment mouillait dans des eaux lointaines.

Les approvisionnements frais et de conserve, furent très vite embarqués; dès le surlendemain, au matin, la « Mouette » reprenait sa course.

Le vent se maintenant bon, elle atteignit, dans une très rapide traversée, Ceylan, l'île enchantée. Lorsque, disent nombre de légendes, dont nous n'avons point à contrôler l'authenticité, lorsque notre premier père, chassé du paradis terrestre, errait, le cœur brisé, ne trouvant aucun pays qui, en comparaison de l'Eden, ne lui parût être un affreux lieu d'exil, les sites merveilleux de la « Perle » de l'Océan Indien surgirent devant ses yeux gonflés de larmes. Ce reflet de splendeurs à jamais disparues.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

force envers une personne du sexe faible, sans avoir réussi pourtant à lui faire grand mal.

C'était le 21 avril 1891, au Val-de-Ruz, à Bondevilliers un jour de foire. Il y avait danse; le nommé D. y alla et rencontra Mlle X. On se connaissait un peu; on fit plus ample connaissance et puis — selon l'avocat de la défense, M. Diacon, qui fait un pittoresque tableau de cette journée de printemps — on finit par s'entendre tout-à-fait, par aller en carrousel ensemble, par faire un tour de promenade, etc., etc.

Malheureusement, M. le procureur général ne croit pas que les choses soient allées si gaiement. Après avoir pris connaissance de l'enquête, il croit, au contraire, que D. s'est montré très brutal vers la fin de la promenade. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à un moment donné, la jeune fille a crié et qu'un monsieur est venu la délivrer des mains de son terrible compagnon.

Bref, le jury apporte un verdict d'acquiescement, et le prévenu, libéré par M. le président, quitte la salle en disant : au revoir !

La sixième cause est celle de deux jeunes hommes, B. et W., de la Chaux-de-Fonds, qui sont accusés de vol avec effraction au préjudice de M. H., négociant de la dite localité.

Les deux prévenus ont été pris sur le fait par des agents de la police locale; ils font des aveux complets et consentent à être jugés sans l'assistance du jury.

M. le procureur général conclut à ce qu'ils soient condamnés à deux ans d'emprisonnement, sauf à déduire de cette peine le temps qu'ils ont déjà passé en prison préventive.

E. Eug. Bonhôte, défenseur des deux prévenus, développe devant la Cour les circonstances atténuantes qui militent en faveur de ses clients, et cherche à prouver qu'il n'y a pas eu vol, mais seulement « tentative » de vol. Il espère que MM. les juges useront de clémence en tenant compte surtout du passé irréprochable des prévenus.

M. le procureur général n'admet pas qu'il n'y ait eu que tentative de vol, mais il affirme que le vol était consommé lorsque les prévenus ont été découverts.

La cour admet le délit de vol et condamne B. et W. à un an d'emprisonnement, dont à déduire 81 jours de prison préventive.

La séance est levée et la session est close à 6 heures du soir.

Chronique neuchâteloise

* Réforme électorale. — La sous-commission du Grand Conseil chargée d'élaborer un projet de loi sur la réforme électorale a fini, après plusieurs séances, par adopter à l'unanimité un projet qu'elle soumettra le 16 septembre à la Commission plénière.

Il est probable que le Grand Conseil lui-même en sera nanti dans une séance extraordinaire convoquée dans ce but en octobre prochain.

* Locle. — Un moteur à néoline a éclaté, hier après midi, dans la maison Dubois-Lebet, fabricant de ressorts, au-dessus de la gare. Le feu a pris aux environs du moteur, mais a été éteint promptement.

Commerce horloger

On nous communique un des derniers numéros du *Messenger d'Athènes*, dans lequel un commerçant horloger, M. G. Valsamidis, signale à ses confrères une escroquerie d'un nouveau genre dont il a été victime. Il donne les noms des personnages qui l'ont trompé, et ce renseignement nous paraît devoir intéresser le monde horloger de notre contrée.

Voici en substance de quoi se plaint M. Valsamidis. « Ne sachant pas le français, j'avais recours, dit-il, à un courtier d'Athènes, Emmanuel Fakiris, pour la traduction de ma correspondance. Celui-ci se servait pour son compte personnel des renseignements qui m'étaient adressés et me faisait signer des lettres dans lesquelles il me faisait dire tout autre chose que ce que je voulais dire. C'est ainsi qu'après s'être entendu avec un certain P.-E. Petrocokino, banquier et commissionnaire, il envoya de ma part des recommandations en faveur de ce dernier à diverses maisons suisses, en leur promettant ma garantie personnelle pour les achats qu'il ferait auprès d'elles. Je viens de m'apercevoir de cette escroquerie de signature en recevant une lettre d'une maison suisse qui me réclame la couverture d'une traite que Petrocokino a laissé protester. Quant à Fakiris, il a quitté Athènes pour aller je ne sais où, mais j'apprends par d'autres lettres qui me sont traduites exactement, que Petrocokino a été recommandé sous mon nom à d'autres de mes fournisseurs. »

Le *Messenger d'Athènes* ajoute que M. Valsamidis est connu dans cette ville comme un commerçant des plus honnêtes et des plus scrupuleux.

AVIS aux négociants qui peuvent avoir affaire au sieur Petrocokino, qui, paraît-il, porte si bien son nom.

Chronique locale

* Conseil général. — Le Conseil général se réunira à l'Hôtel des Postes, le vendredi 11 septembre 1891, à 4 heures du soir, avec l'ordre du jour suivant :

1. Nomination de trois membres de la Commission scolaire, en remplacement de MM. Georges Favre-Perret, Louis Grisel et Fritz Leuzinger, qui n'ont pas accepté leurs nominations.

2. Nomination d'un membre du Conseil d'administration du J.-N. en remplacement de M. Hans Mathys, démissionnaire.

3. Rapport du Conseil communal sur une demande de crédit de fr. 2,500 pour la construction d'un canal à la rue de l'Arsenal.

4. Rapport du Conseil communal sur une demande de crédit supplémentaire de 6,500 francs en augmentation du poste du budget des travaux publics, chapitre VIII, n° 19 : « Nouveaux canaux d'égoûts. »

5. Rapport du Conseil communal sur une demande de crédit de fr. 4,500 pour l'ouverture des rues de l'Etoile et du Crêt.

6. Rapport du Conseil communal sur une demande de crédit de fr. 2,400 pour pavage de la cour du marché au bétail.

7. Rapport du Conseil communal sur une demande de crédit de fr. 3,500 pour aménagement de la porcherie aux Abattoirs.

8. Rapport du Conseil communal sur l'utilisation de la place de l'Ouest.

9. Rapport du Conseil communal sur une modification au plan de la première section, concernant la rue du Repos.

10. Rapport du Conseil communal au sujet de la construction du collège de la Promenade.

11. Demandes d'agrégation.

12. Divers.

* Alerte. — Une nouvelle alerte a eu lieu cette nuit, à 3 heures. Le feu s'était déclaré à l'atelier de fonderie Hegger, rue de la Place d'Armes. Il avait éclaté, paraît-il, dans une caisse de borax et dégageait beaucoup de fumée. Comme l'autre nuit, les locataires ayant de l'eau sous la main, ils en furent bientôt maîtres.

* Fête de Morteau. — On nous prie d'annoncer que les deux gymnastes de notre ville qui ont pris part à la fête de Morteau n'y étaient pas en qualité de délégués, mais en simples visiteurs.

* Incurables. — Reçu avec reconnaissance du Collège d'Anciens de la paroisse nationale de la Sagne, en faveur du Fonds des Incurables, la somme de fr. 20, en souvenir du 2 août. P. et G. B.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 31 août au 6 septembre 1891.

Recensement de la population en janvier 1891, 27,236 habitants.

Naissances

Pettavel, Nelly-Aimée, fille de Frédéric-Auguste et de Fanny-Esther née Schöni, Neuchâteloise.

Sengstag, Rose-Marguerite, fille de Jules et de Marie-Bertha, née Bovard, Bernoise.

Monti, Louis-Emile, fils de François-Thomas et de Aline née Roth, Italien.

Augsburger, Alice-Adrienne, fille de Charles-Edouard et de Adèle-Eugénie née Graber, Bernoise.

Richard, Jeanne, fille de Jules et de Marie-Isaline née Jeanneret, Bernoise.

Bloch, Lucie-Germaine, fille de Lazard et de Berthe née Bloch, Française.

Guignon, Irène-Lina, fille de Emile-Auguste et de Louise-Appoline née Willemin, Bernoise.

Chatelain, Juliette, fille de Olivier et de Louise-Mina Luthy née Chatelain, Bernoise.

Py, Lucie-Henriette, fille de Aristide-Ulysse et de Lucie-Adèle née Bolle, Neuchâteloise.

Schneider, Louis-Auguste, fils de Jacob et de Cécile née Calame-Longjean, Bernois.

Engel, Georges, fils de Jacob-Edouard et de Catherine née Jegerlahner, Bernois.

Promesses de mariage

Leidecker, Charles-Auguste, pasteur, Vaudois, à Bevaix, et Dubois, Cécile-Marguerite, sans profession, à Neuchâtel, Neuchâteloise.

Robert-Tissot, Léon, graveur, Neuchâtelois, et Chabanel, Marie-Noémie, horlogère, Française.

Roschi, Friedrich, chauffeur d'usine, et Feuz, Maria, horlogère, tous deux Bernois.

Brandt, William-Arnold, horloger, Neuchâtelois, à Neuchâtel, et Jacot, Elise-Eugénie, horlogère, Neuchâteloise, à Valangin.

Richard, Louis-Emile, voiturier, Vaudois, et Ducommun-dit-Verron, Sophie, servante, Neuchâteloise, tous deux à Boudry.

Mariages civils

Grobéty, Henri, remonteur, Neuchâtelois et Vaudois, et Johner, Louise, tailleur, Fribourgeois.

Droz, Arnold, professeur, Neuchâtelois, à Porrentruy, et Farny, Lina-Emma, sans profession, Neuchâteloise et Bernoise.

Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)

18632 Krebs, George-Emile, fils de Alfred et de Anna-Eugénie née Huelin, né le 16 juillet 1891, Bernois.

18633 Sagne, Arnold, époux de Marie-Sophie née Gostely, né le 9 octobre 1864, Neuchâtelois et Bernois.

18634 Muller, Rachel-Ella, fille de Arnold-Alfred et de Emma née Holzer, née le 5 juillet 1891, Bernoise.

18635 Grahn née Steiner, Anna, épouse de François-Joseph, née le 21 janvier 1835, Française.

18636 Béguin née Parel, Eugénie, veuve de Justin, née le 18 décembre 1810, Neuchâteloise.

18637 Droz, Marthe-Hélène, fille de Fritz-Louis et de Anna-Maria née Schreiner, née le 8 juillet 1891, Neuchâteloise.

18638 Droz, Rosine-Emma, fille de Jean-Frédéric et de Rosine née Hostettler, née le 30 janvier 1875, Neuchâteloise.

18639 Touchon née Sengstag, Fanny-Elise, épouse de Charles-Edouard, née le 13 août 1847, Neuchâteloise.

18640 Godat, née Resin, Eugénie-Françoise, épouse de Jules-Edouard, née le 21 octobre 1850, Bernoise.

Bulletin Météorologique

(Observatoire de Paris)

8 septembre.

La pression augmente sur l'ouest du continent et une aire supérieure à 765 mm. s'étend de l'Espagne à l'Allemagne et à l'Autriche en couvrant la France. La dépression, qui était hier en Scandinavie, se dirige vers la Finlande; une autre se tient au large de l'Irlande. Le vent est calme avec mer belle sur toutes nos côtes; il est modéré du S.-E. à Valentin et violent de l'ouest à Wisby. Des pluies sont signalées dans le nord de l'Europe, ainsi qu'en Irlande et sur le sud de l'Angleterre.

La température monte lentement. Le thermomètre marquait ce matin : 5° à Moscou, 10° à Paris, 23° à Alger et 24° à Constantinople. On notait 10° au Puy de Dôme et 4° au Pic du Midi.

En France, le beau temps va persister, avec température normale.

A Paris, hier, très belle journée. Maximum, 22°; minimum, 7°5. A la tour Eiffel, le vent souffle du sud.

Dernier Courrier et Dépêches

Lugano, 8 septembre. — La nouvelle de la démission de M. Soldati, président du Conseil d'Etat, doit être expliquée comme suit :

M. Respini, en vue des prochaines élections de la Constituante, voulait reprendre son pouvoir despotique, et faire donner à M. Soldati sa démission à l'occasion de la prochaine session extraordinaire du Grand Conseil. M. Soldati, suivant le conseil de nombreux amis politiques, a tenu une réunion de conservateurs à Mendrisio et une seconde à Bironico, à laquelle M. Respini a aussi envoyé sa démission de président du comité conservateur.

Ces démissions ont été acceptées et les conservateurs qui suivent M. Soldati ont immédiatement nommé un nouveau comité avec un programme qui exclut absolument le clergé. M. Soldati et ses amis formeront un nouveau journal à Lugano qui s'opposera à la *Liberté*, l'organe de M. Respini. M. Soldati restera donc le chef du gouvernement mixte. On commente beaucoup ici cette scission du parti conservateur.

Paris, 8 septembre. — La direction de l'Opéra a décidé que la répétition générale de *Lohengrin* aura lieu ce soir devant un public intime. La presse n'est pas convoquée. Si la répétition est satisfaisante, la première représentation aura lieu vendredi. Toutes les mesures seront prises pour prévenir des désordres.

Venise, 8 septembre. — Les résultats des consultations des Médecins Finkelburg et Forrel sur la santé de la reine de Roumanie sont peu satisfaisants. Cependant la situation n'est alarmante pour le moment. L'état de la reine ayant empiré, le roi a renoncé à rentrer immédiatement en Roumanie. Il est probable que demain on commencera à publier un bulletin médical de l'état de la reine.

Munich, 8 septembre. — L'empereur est arrivé à 9 h. 30 hier au soir; il a été reçu par le prince régent et sa suite; il s'est rendu aussitôt au château, salué sur son passage par un public nombreux et enthousiaste.

Répondant à l'allocation de bienvenue du maire, l'empereur a rappelé qu'il avait déjà séjourné à Munich et qu'il en avait gardé le meilleur souvenir. A propos de ce qui a été dit sur son activité, l'empereur a ajouté qu'elle lui était nécessaire pour l'accomplissement de ses devoirs; il sera reconnaissant envers ses alliés s'il se voit soutenu dans ses efforts qu'il fait en vue du maintien de la paix.

Buenos-Ayres, 7 septembre. — Prime sur l'or, 300 %.

(Service télégraphique de L'IMPARTIAL.)

Paris, 9 septembre. — M. Jules Grévy vient de mourir.

M. François-Paul-Jules Grévy était né à Mont-sous-Vaudray (Jura), en 1807. Il était jurisconsulte. Après la révolution de 1848, il fut nommé commissaire de la République dans le département du Jura, et où il sut faire accepter et aimer le nouveau régime.

Député à la Constituante, il y proposa, dans un amendement devenu célèbre, de ne pas nommer de président de la République, mais seulement un président du Conseil des ministres. Cet amendement fut repoussé.

Réélu à la Législative, il combattit la politique de Louis Bonaparte en même temps que celle des monarchistes, et se retira de la scène politique après le coup d'Etat du 2 décembre pour rentrer dans le barreau. Toutefois, en 1868, il se laissa réélire à la Chambre qui fut la dernière de l'Empire. En 1871, élu par deux départements à l'Assemblée nationale, il en fut nommé président, réélu à ce poste en 1872 et en démissionna en 1873, pour y revenir en 1876 et en 1877. Enfin, le 30 janvier 1879, M. de Mac-Mahon ayant donné sa démission, il fut élu par le Congrès de Versailles président de la République pour sept ans.

Il s'était acquis dans cette haute magistrature les sympathies des puissances et celle du peuple français, et il y fut appelé une seconde fois en janvier 1886.

Les déboires qu'il eut pendant cette seconde période en raison de la conduite de son gendre Wilson l'obligèrent à donner sa démission, et il fut remplacé à son fauteuil par M. Sadi Carnot à la fin de l'année 1887.

Il faisait de fréquents séjours à Mont-sous-Vaudrey, où les journaux signalaient encore sa présence il y a peu de temps.

Munich, 9 septembre. — L'empereur Guillaume a été hier soir l'objet d'une sérénade accompagnée d'acclamations enthousiastes.

Marseille, 9 septembre. — L'escalier du cirque s'est effondré hier soir à la sortie du spectacle. Il y a 23 blessés.

Liste des MARCHANDS-HORLOGERS

actuellement à LA CHAUX-DE-FONDS

à l'Hôtel de la FLEUR DE LIS:

Liste dressée Mercredi 9 septembre, à 5 h. soir

Trilla, Espagne. — Cohn, Vienne. — Stern, Lisbonne. — Frank, Vienne.

BANQUE FÉDÉRALE, Chaux-de-Fonds

COURS DES CHANGES, le 10 Septembre 1891.

	TAUX de l'escomp.	Courte échéance		Trois mois	
		demande	offre	demande	offre
France.....	3	100.40	100.30	—
Belgique.....	2-3/4	99.95	100. —	—
Allemagne.....	4	124.75	124.60	—
Hollande.....	3-3/4	209.30	209.30	—
Vienne.....	5	215.25	215.25	—
Italie.....	5 1/2	98.25	98.50	—
Londres.....	2 1/2	25.30	25.31	—
Londres.....	chèques	25.32	—	—
Russie.....	6	2.55	—	—
BBanque Français...	pr 100	100.10	—	—
BBanque Allemands...	pr 100	124.45	—	—
30 Mark or.....	pr 100	24.79	—	—
B-Banque Anglais... ..	pr 100	25.25	—	—
Autrichiens.....	pr 100	215. —	—	—
Roubles.....	pr 100	2.55	—	—
Dollars et coup.....	pr 100	5.15	—	—
Napoléons.....	p. 30 fr.	100.25	—	—

Escompte pour le pays 3 1/2 % à 4 1/2 %.

Tous nos prix s'entendent pour du papier bancable et ne sont valables que pour le jour de leur publication, sous réserve de variations importantes.

Nous donnons tous nos soins aux ordres de Bourse qui nous sont confiés.

Nous donnons, sans frais, des délégations à trois jours de vue sur nos Comptoirs en Suisse, Berne, Bâle, Genève, Lausanne, Lucerne, St-Gall, Sion et Zurich, et des chèques au cours du jour sur notre Succursale de Paris.

Saxon-les-Bains (Suisse)

GRAND HOTEL DES BAINS

Nous sommes heureux d'apprendre que les bains de Saxon qui, depuis la fermeture des jeux n'avaient fait que péricliter, viennent de donner cette année un démenti formel à ceux qui prétendaient que cette station balnéaire était à jamais perdue.

La saison 1891 a vu arriver à Saxon bon nombre de curistes qui pourront rendre justice aux eaux incontestablement efficaces de nos sources.

Ces eaux, bromurées et iodurées, produisent un effet merveilleux sur les rhumatismes, goutte, gravelle, maladies des os, tumeurs, ozène, etc., et c'est par les meilleurs résultats obtenus que nous pouvons les recommander aux personnes atteintes d'affections de ce genre.

En outre de ses eaux, Saxon mérite d'être fréquenté, eu égard à sa position géographique. Il est le point de départ d'une foule d'excursions variées et attrayantes pour quiconque est admirateur de la nature. L'hôtel lui-même est très bien situé. Il est entouré de jardins et parc magnifiques et possède un splendide casino que bien des villes d'eaux lui envient.

Espérons qu'entre les mains d'un directeur aussi habile qu'intelligent, tel que M. Wullschlegler, à qui nous adressons tous nos compliments pour le succès de cette année, Saxon continuera de prospérer et deviendra une des stations balnéaires les plus fréquentées. 9677-1

Le meilleur savon de toilette

Le Savon du Congo, c'est le plus parfumé, Le meilleur, le plus pur et le moins cher du monde; On aime en tous pays sa pâte fine et blonde, Il est le plus célèbre et le plus estimé, 9678

Savonnerie Victor Vaisnier, Paris, Ag. dép., FRAY et SAUNIER, 35, rue Tupin, Lyon.

Tous les jours dès 7 1/2 h. du soir, L'Impartial est en vente au magasin d'épicerie de M. P. JEANRICHARD, rue de la Serre 83.

AUX GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS EN TOUS GENRES

11, rue Léopold Robert 11.

A LA CONFIANCE

11, rue Léopold Robert 11.

Locle Chaux-de-Fonds Bienne

8874-203

MISE EN VENTE DES ARTICLES DE BLANCS

- Toile coton blanchie pour draps, 180 cm de large, le mètre. Fr. 1 35
Toile coton blanchie pour rideaux, larg. 65 cm, le mètre. Fr. - 20
Toile coton blanchie pour chemises, larg. 80 cm, très belle qualité, le mètre. Fr. - 50
Toile coton écrue, larg. 75 cm, pour chemises, le mètre. Fr. - 30
Toile coton écrue, larg. 180 cm, qualité forte, le mètre. Fr. - 95
Essule-mains écrue, largeur 40 cm, le mètre. Fr. - 25
Essule-mains larg. 45 cm, qualité plus belle, le mètre. Fr. - 35
Bazin blanc, largeur 130 cm, pour orsillers, le mètre. Fr. 1 10
Damas blanc, larg. 130 cm, pour literie, le mètre. Fr. 1 75
Piqué moltonné, qualité forte, largeur 75 cm, le mètre. Fr. - 95
Nappage écrue, fil et coton, 120 cm, le mètre. Fr. 1 20
Serviettes assorties, la douzaine. Fr. 5 25
Mouchoirs par fil, 50/50 cm, la douz. Fr. 5 -

VACCINATION

(vaccin animal) tous les jours à 1 heure après midi, chez le D^r COULLERY, rue de la Demoiselle, n° 56. 6775-3

Docteur M. Bourcart

Chirurgien-Accoucheur 15, MOLARD 15, à GENEVE

TRAITEMENT des maladies des femmes par la méthode suédoise de THURE-BRANDT. Consultations de 10 h. à midi, le jeudi excepté. Polyclinique publique mercredi et samedi de 5 à 7 heures. n°6216-x 8616 2 - Téléphone -

Associé. Bon comptable s'associerait avec un horloger ou voyageur disposant d'un petit capital. S'adresser par écrit, sous initiales T. P. 9477, au bureau de l'Imp. PARTIAL. 9477

NOUVEAU COUTEAU MILITAIRE d'ordonnance

En vente au prix de 2 fr. 75 dans les magasins de fers de

GUILLAUME NUSSLÉ 3, rue Léopold Robert et rue du Parc 54. 9374-3

PIANOS

des meilleures fabriques. Vente et location, Magasin de musique JULES PERREGAUX, rue de la Paix 5. 9629 6

A louer

pour la St-Martin 1891, le premier étage d'une maison de construction récente, composé de deux logements de 3 pièces chacun, avec cuisines et dépendances. Ces deux logements peuvent facilement être réunis en un seul et conviendraient tout particulièrement pour un fabricant d'horlogerie, chef d'atelier, etc. S'adresser à M. F.-A. Delachaux, notaire, rue de la Paix 21. 8971-1

A LOUER

pour le 11 novembre 1894, dans une jolie maison et située à peu de distance de la Chaux-de-Fonds et au bord de la route cantonale, UN LOGEMENT composé de 4 chambres, une alcôve, avec galerie vitrée, cuisines et dépendances. Exposition au soleil. Prix raisonnable. S'adresser en l'étude du notaire Charles Barbier, la Chaux-de-Fonds. 9469

Finissage et Oxydage de boîtes acier

Travail soigné. Prompte livraison. Dorage, Argenture et Nickelage de boîtes et cuvettes métal.

G. SPILLMANN Saint-Imier.

Attention! Tous les jours du bon BOUILLON dès 11 1/4 heures du matin. Le jeudi, dès 7 heures du soir. TRIPES bouillies. Le samedi, TRIPES bouillies et en sauce neuchâteloise, le tout pour emporté. S'adresser rue du Collège 8, au premier étage, à droite. 9638 3

A louer

rue Jaquet-Droz 47, au premier étage: Pour de suite: Un ATELIER de 4 grandes fenêtres et cabinet adjacent. Pour Saint-Martin 1891, Un LOCAL de 11 fenêtres, superficie 120 m² environ, exposé au soleil. S'adresser chez M. Arnold Neukomm, même rue n° 45. 9132-3

A louer

un LOCAL à l'usage d'atelier de peintre en bâtiments, utilisable aussi pour une autre industrie, avec une cave attenante, le tout avantageusement situé au centre du village. S'adresser en l'étude F.-A. Monnier, rue de l'Hôtel-de-Ville 4. 8936-8

E. BOLLE-LANDRY Magasin de Bijouterie & Orfèvrerie Place de l'Hôtel-de-Ville, la Chaux-de-Fonds. De retour de mes achats, je prévins ma clientèle que je vais mettre en vente un splendide choix de Chaînes plaquées or, sur argent, pour dames et messieurs. Chaînes courtes, Judes, Régences, tous de modèles nouveaux. Qualité supérieure. 13584-12

AVIS J'annonce à mon honorable clientèle et au public en général que j'ai remis mon établissement de 9369-3 à M. FRANÇOIS KRUMMENACHER. En remerciant sincèrement mes amis et connaissances et le public de la confiance dont ils m'ont honoré, je les prie de la reporter sur mon successeur. J. KNUTTI. Me référant à l'annonce ci-dessus, je me recommande au mieux à mes amis, connaissances et à l'honorable public, les assurant qu'avec une consommation de premier choix, un service actif et cordial, je m'efforcerais de mériter sous tous les rapports la confiance que je sollicite. François KRUMMENACHER.

Mixir Stomachique de Mariazell. Excellent remède contre toutes les maladies de l'estomac et sans égal contre le manque d'appétit, faiblesse d'estomac, mauvaise haleine, flatuosités, renvois, coliques, catarrhe stomacal, pituite, formation de la pierre et de la gravelle, abondance de glaires, jaunisse, dégoût et vomissements, mal de tête (s'il provient de l'estomac), crampes d'estomac, constipation, indigestion et excès de boissons, vers, affections de la rate et du foie, hémorroïdes (veine hémorroïdale). Prix du flacon avec mode d'emploi: Fr. 1, flacon double Fr. 1.80. - Dépôt central: pharmacie zum Schutzengel C. Bradl, Krenster (Moravie), Autriche. Dépôt général d'expédition pour la Suisse chez Paul Hartmann pharm. à Steckborn. Dépôt à Steckborn. Dépôt général pour toute la Suisse, chez M. Paul Hartmann, pharmacien, à Steckborn. - Dépôts: La Chaux-de-Fonds, pharmacies Gagnelin et Bech; Locle, pharmacie Theiss; Neuchâtel, pharmacie Dardel; Ponts-Martel, pharmacie Chapuis; Saint-Imier, pharmacie Nicolet et dans les principales pharmacies de toute la Suisse. 13425-12

Guérisons Les soussignés ont été guéris des maladies suivantes, par traitement par correspondance, avec des remèdes inoffensifs et sans dérangement professionnel: Incontinence de l'Urine, faiblesse de la vessie, dès la naissance. H LENGACHER, cuisinier, Bâle. Anémie, fleurs blanches, pression de l'urine. M. J. SCHÖNBÜHLER, Bâle. Hernie fémorale, toux, engorgement. H. KNÜSLI, Leimbach près Enga. Hernie Scrotale. Peter STREIM, Villbringen près Wor. Taches de rousseur. Virginie SAVOY, Bossonens (Fribourg). Ver solitaire avec tête. Louis PRINER, Cornavin 16, Genève. Goître, gonflement. J. O. RUTSHAUSER, Uhrenbohl près Sulg. Dartres, crampes de l'estomac. E. HASLER, Rachtletenstr. 25, Bâle. Éruptions au visage, crampes. ROSS ODERMATT, Engiberg (St.-Gau). Maladie Pulmonaire, points au doigt, jambes enflées. Joh. SCHMID, Breimgarten. Rhumatisme, inflammation des yeux, battements de cœur. J. ARBER, Drathzugstrasse 53, Bâle. Poils au visage. Mme M. Ruff, Spalenovostr. 38, Bâle. Catarrhe pulmonaire, toux, étouffement. R. FISCHER, Retterswyg, n. con (Argov). Catarrhe de l'estomac, expectoration sanglante. M. Th. BACHMANN, Vollerau (Schw.). Faiblesse des yeux, chute des cheveux, éruptions. A. BOSSON, forg. Montreux. Tumeur glanduleuse, Gregor KELLER, Wytkon (Schwytz). Hémorroïdes, mites Mme veuve CREUSAZ, Pandex, s. Lutry. Verrues. Mms Aline GAUTIER, Cortèbert. Maladie du cœur, toux, étouffement Mme R. STEINEGGER, St. Sulpice. Maladie du Bas-ventre, dérangement des menstrues. Cath. HUBER, Altstätten (Zch). Ulcères aux pieds, flux salin Mme Widmer, Frankengasse 29, Aussersihl (Zch). Goutte Solitaire. Jacob STOTT, Rieden, s. Wallisellen. Gaie. J. ZAHND, Bärenwardswald, Schwarzenbourg (Berne). Maladie des reins. Alb. SCHMIED, Büelisacker s. Muri. Engelures. E. FREIBURGHAN, Spenglerrieds. Gümmenten. Catarrhe du Larynx et bronchite. E. KREYSEL, Sihstr. 30 Zurich. Catarrhe des intestins, Siegfried BUCHER, Birnsdorf. Catarrhe vésical. L. PALLO, Terrassier, Chaux-de-Fonds. Catarrhe de la moelle épinière, mal à la tête Mme veuve TACHER, Mont s. Rolle. Dureté d'oreille, inflammations d'oreilles, J. DEICHLER, agric. Outwaier (Amt Buhl). Epilepsie sans rechute. Marie ZURFLUH, alt Weibels Erstfeld. Rougeur du nez, dartres. Louis KOHLER, boulanger, Neuenstadt (Berne). Variétés, rhumatisme. Josephine ERB, Huttenweilen, b. Frauenfeld. Ivrognerie sans rechute. Louise MOREL, Genève. Manque de barbe. Le remède est d'une efficacité surprenante, v. ST., Bâle. 3000 guérisons éprouvent le succès et la réalité de l'établissement. Brochure gratuite. S'adresser à la POLYCLINIQUE PRIVÉE, à GLARIS 3851 1

A remettre pour la St-Martin prochaine ou pour plus tard un grand APPARTEMENT de sept pièces et dépendances, situé au soleil et au centre du village. Grande terrasse, eau et gaz. Pour la même époque, un dit de trois pièces situé de même au centre. S'adresser au bureau de M. J. Schenholzer-Schilt, rue Fritz Courvoisier, de 11 heures à midi. 9111-2

A vendre une BICYCLETTE neuve et solide, de ms fait, cati n'au un prix avantageux, chez 9470-1

Fréd. STUCKI, armurier, au STAND

ATELIER de 6 fenêtres est à louer pour le 11 novembre, de même qu'un appartement de 2 pièces, cuisine, alcôve et dépendances. S'adresser rue du Grenier 22, au 1er étage. 9540-3

ÉCLAIRAGE Quinquets brevetés. Quinquets bec Lux. Quinquets bec Miraculeux, consommant très peu de pétrole et donnant une belle clarté. Lampes d'établi. Lampes de magasin et de café des meilleurs et plus nouveaux systèmes. Grand choix de Lampes de corridor. Un immense choix de Lampes à chaînettes pour salons. Tubes, Mèches, Abat-jour. 9411-8 Réparations de Lampes à bas prix sans pareil. Se recommande, J. Thurnheer. 1, - Rue du Puits - 1.

Pour la publicité dans le district du Val-de-Ruz adresser les annonces et réclames directement au VAL-DE-RUZ, à Fontaines Feuille d'avis paraissant le mardi, le jeudi et le samedi. Annonces cantonales: 10 cent. la ligne pour les deux premières insertions; 5 cent. les répétitions. Rabais pour annonces commerciales importantes. Au même bureau, à Fontaines, on peut s'abonner au RÉVEIL, journal illustré populaire d'évangélisation, tempérance, etc., paraissant le 1er et le 15 de chaque mois. Abonnement annuel, 2 francs. - On s'abonne à toute époque.

6, RUE DE LA CURE 6. Bonne occasion Pour quelques jours seulement RÉOUVERTURE DU GRAND DÉBALLAGE de Porcelaines. Vaisselle en tous genres. Verrerie. Articles en émaillés, etc. 9474 Que l'on profite de cette bonne occasion! C'est RUE DE LA CURE 6.

ATTENTION Scies. Un bon maître limeur de scies en tous genres, se recommande aux bûcherons et à toutes les personnes de la localité et des environs qui voudraient bien l'honorer. Prix modique. S'adresser à M. C. H. DUMONT, rue Fritz Courvoisier 58. 9588-2

BUREAU F. RUEGGER 16, rue Léopold Robert 16. Gérances - Encaissements Successions - Procurations Conventions - Naturalisations Vente de propriétés - Assurances

ON DEMANDE A LOUER au plus vite possible, un LOGEMENT de 3 pièces, situé près de la Poste. 8349 1

UN JEUNE COMMIS sachant le français et l'allemand, au courant de l'horlogerie, cherche une place.

UN APPRENTI pourrait entrer de suite dans une Etude. Rétribution immédiate. 9088

Un grand et beau logement près de la Fleur de Lis, est à remettre pour le 11 novembre 1891 ou le 28 avril 1892. 9031-11

UN MAGASIN très bien situé, pouvant servir pour n'importe quel commerce, est à louer de suite. 8919-3

A REMETTRE plusieurs beaux logements de 2, 3 et 4 chambres, rues du Progrès et Temple allemand. 8583

VENTE AU DETAIL de 7449-32

Montres garanties en or, argent et métal. Prix avantageux. - Beau choix. GUSTAVE PERRENOUD rue Jaquet-Droz 45 (maison Neukomm) la Chaux-de-Fonds.

ATTENTION TOURBE MALAXÉE valant le double de la tourbe ordinaire, la bauche: Chaux-de-Fonds, à domicile, 26 fr. 50; Locle, St-Imier, en gare, 26 fr. 50; Haut-Geneveys, Bienne, en gare, 28 fr.; Neuchâtel, en gare, 28 fr. 50; Berne, en gare, 29 fr. 50; Yverdon, en gare, 30 fr. 50; Lausanne, en gare, 32 fr. 50. Adresser vos commandes au plus vite à M. J. Schneider, rue des Arts 17, la Chaux-de-Fonds. 9600 0

ATTENTION CHARCUTERIE J. BORNOZ place du Marché. SAINDOUX garanti pur à 75 c. la livre et 70 c. par 10 kilos. 9647-3

RESULTATS des essais au (art de) 5 Septembre et 6 Septembre 1891. (Les lettres sont classées dans ce tableau d'après la qualité du lait qu'elles contiennent.)

Noms, Prénoms et Domiciles	Grasses	Protéines	Glucose	Acide lactique	Direction de police.
Baner cours, rue de la Serre 57 A	40	31.4	36.1	14	forte
Balmier, Ernest-Auguste, rue du Parc 69	34	32	36	11	forte
Maumary, Frédéric Jules, Balance 15	34	30.8	34.2	11	forte
Wenkler-Girard, Henriette, rue du Parc 62	38	31	34.5	11	forte
Walt, Jacques, rue du Puits 21	32	32	34	10.5	forte
Daum, Philippe, rue du Puits 54	32	32.7	36	10	forte
Greuter, Joachim, rue du Collège 19	32	31.4	34.1	9.5	forte
Jeanmaire, Jules Auguste, Sombaille 5	32	31.7	35	9	forte
Nicollet, Adeline, rue de la Paix 39	32	31.7	34.8	8	forte
Flückiger, Wilhelmina, Demoiselle 99	31	30.4	33.8	8	forte
Hirscher, Abram, B ^e du Petit-Obâteau 14	31	29.7	34	8	forte
Schmutz, Christian, B ^e de la Fontaine 7	30	32.6	35.6	8	forte

mettre froidement, à prix d'or, se creusait un abîme. Si mauvais qu'il fût devenu au contact des forçats il ne pouvait, sans une invincible terreur, songer à ce qu'il allait faire. Pour moins réfléchir, il avait bu beaucoup. Ses remords s'engourdirent dans une ivresse vague.

Une seule pensée survivait dans le chaos monstrueux envahissant son cerveau, celle de son fils avec qui, sans le connaître, il avait conclu cet ignoble marché.

— Faut pas que la Balayeuse le sache, murmura-t-il, ça la tuerait.

Denis aperçut le protégé de sœur Sainte-Croix appuyé sur le parapet.

— S'il allait se défendre, dit-il.

Le misérable tira de sa poche un morceau de fer percé de cinq trous, dans lesquels il passa ses doigts, puis, armé de ce formidable *coup de poing*, il continua d'avancer.

Seulement il ne chantait plus.

Avec les lenteurs d'une bête féline, il s'approcha de l'ami de Ramoussot.

Louis Taden se redressa subitement et se trouva debout en face de Denis.

L'ivrogne, une de ses mains cachée dans la poche de son pantalon, et l'autre occupée à tortiller la courroie d'un bâton, s'avança vers celui qui l'attendait.

— Monsieur Louis Taden, pas vrai ? demanda-t-il.

— C'est moi, répondit le jeune homme.

— *Amérique*, ajouta Denis.

— *Paris*, répliqua Louis Taden.

— Maintenant nous pouvons causer de nos petites affaires ; je sais ce que vous voulez.

— Ce que je veux, reprit le jeune homme, c'est la preuve que Jean Studen est un misérable et un infâme ! qu'il n'a pas seulement tenté de m'assassiner, mais encore qu'il a commis des crimes antérieurs rendant plausible l'usurpation de ma fortune et de mon nom.

— C'est juste, répliqua Denis ; une fois Studen châtié vous serez riche.

— Très riche.

— Quelle part de cette fortune ferez-vous à ceux qui vous rendront le service de démasquer l'habileté de Jean Studen ?

— J'offre un million ! répondit Louis Taden sans hésiter.

Ce chiffre causa un éblouissement à Denis. Un million ! qu'était à côté de cette somme le misérable billet de mille francs promis la veille par celui que Denis hésitait à nommer son fils ?

— Ne serait-il pas bien plus habile, se demanda Denis, de respecter la vie de ce garçon, et de lui faire signer un papier par lequel il s'engagerait à me payer ce million, à moi seul. Sans nul doute, mais quel document lui vendre si cher ?

Denis ne savait rien ! rien ! L'or ne pouvait être que le prix d'une révélation ; il fallait parler ou agir.

Denis restait immobile, en proie à une perplexité terrible. Le temps se passait, et chaque minute valait des siècles dans une situation aussi tendue.

— Eh bien ! demanda l'ami de Ramoussot, les conditions vous conviennent-elles ? Un million, en échange du moyen de perdre celui qui se fait appeler Amaury de la Haudraye.

— Ça va, répondit laconiquement l'ivrogne.

— J'attends les papiers, dit Louis Taden.

— Doucement, mon beau fils ; je ne lâche rien sans garantie.

— Ma parole...

— Ne vaut pas votre signature.

— Je suis réduit à un tel excès d'infortune, répondit l'ami de Ramoussot, que je ne sais comment signer la reconnaissance que vous me demandez.

Denis répondit d'une voix basse :

— J'ai mis sur l'adresse de l'avis qui vous mandait ici ce soir : *A Monsieur Louis Taden* ; mais je veux au bas du bon d'un million, la signature du vicomte de la Haudraye. Si vous perdez la partie, et que M. Amaury garde la fortune de M. Monier le nabab, nous aurons passé tous deux à côté de l'opulence ; si l'on vous rétablit dans vos droits, je serai riche à perpétuité.

La pluie avait cessé de tomber ; les grondements de l'orage s'éloignaient un peu, mais le ciel restait sombre et pas une clarté n'en venait rompre la morne tristesse.

Louis Taden s'approcha d'un candélabre de fonte soutenant une lanterne de gaz, il tira un carnet de sa poche, puis un crayon, et, les bras levés, afin de mieux voir et de tracer ses caractères d'une façon plus régulière, il commença à écrire le billet que lui demandait Denis.

La noble figure du jeune homme se trouvait alors en pleine lumière. Elle reflétait une joyeuse confiance.

Denis avait tourné le poteau et se tenait un peu en arrière de l'adversaire d'Amaury.

Quand Louis Taden eut achevé de signer l'obligation qu'il venait de souscrire, il se tourna légèrement vers le mari de la Balayeuse, et lui tendit le papier.

— Voici ce que vous demandez, dit-il en présentant le billet sans l'abandonner tout à fait, j'attends maintenant ce que vous m'avez promis.

Denis leva sa main armée et, d'un seul coup, asséné sur la tempe, lança sur le sol le protégé de sœur Sainte-Croix. L'agression fut si violente, si brutale, si imprévue, que la victime ne poussa pas un cri.

— Assommé ! dit brièvement Denis.

Il souleva dans ses bras le corps du jeune homme, le tint une seconde suspendu au-dessus du parapet du pont Notre-Dame, et le laissa subitement tomber dans le gouffre.

Un bruit sourd monta jusqu'à l'assassin, l'eau du fleuve battit les arches du pont avec un clapotis sinistre, puis le silence se fit, le ciel noir et sans reflet se confondit avec le fleuve sombre, et Denis, après avoir fait un geste, dans lequel le défi se mêlait à l'indifférence, reprit sa marche tibutante le long des maisons du quai, et longtemps après on entendait encore sa voix chevrotante murmurer :

Si je meurs que l'on m'enterre
Dans les caves où est le vin...

CHAPITRE XXIV

Les enfants.

Ferson avait dit à Tamerlan, dans le cabinet particulier du tapis-franc de la Paumelle : « — Je veux revoir Henri. » — Or, le saltimbanque tenait trop aux cent francs de pension que lui payait son complice pour ne pas se montrer exact.

Ce soir-là, deux heures avant la représentation, Tamerlan donna cet ordre à Rosalba :

(A suivre.)

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

— DE —

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement : Un an, fr. 10 ; six mois, fr. 5⁵⁰ ; trois mois, fr. 3.

LES PARIAS DE PARIS

par **RAOUL DE NAVERY**

— Courage ! lui répétait Ramoussot, vous ne redemandez qu'un nom, une fortune, je revendique, moi, l'honneur paternel. Quand vous sentez votre confiance faiblir et votre énergie diminuer, rappelez-vous Urbain Kerdren injustement flétri, et conservant dans sa prison un courage admirable. Celui-là est un martyr ! L'abbé Tiburce ne peut assez faire l'éloge de sa résignation. Il ne se plie pas en philosophe sous le coup terrible qui le frappe, il se résigne en chrétien, et sa vertu est plus haute que la nôtre. Vous et moi, Louis, nous nous débattons au milieu des difficultés d'une situation inextricable ; lui l'accepte et garde la confiance sans perdre la paix.

— Vous parlez à cette heure comme sœur Sainte-Croix ma tante ; elle me reprend de mes colères ; elle voudrait apaiser les bouillonnements de mon sang de vingt ans, et ne cesse de me dire : « Regardez en haut, c'est de là que descendent à la fois la douceur et la force. » Vous avez raison, je m'agite au milieu de l'inaction à laquelle je suis condamné. Je voudrais agir, dussé-je rester broyé dans cette lutte inégale. Le soir j'erre quelquefois autour de l'hôtel du misérable qui porte mon nom et m'a volé mon bien, et je suis tenté de forcer sa porte, d'arriver jusqu'à lui en dépit de ses valets, et de lui proposer un duel terrible, mortel, dans lequel l'un de nous succomberait. Je le sens, malgré vos conseils, si un pareil état de choses devait durer, Lucien, je n'aurais pas la force d'attendre.

— Nous ne courons pas sus à la bête, dit Lucien, nous l'attendons à l'affût. Soyez toujours en arrêt, l'œil ouvert, l'oreille tendue. Défiez-vous du messager qui vous apporte une lettre, du mendiant qui vous demande l'aumône. Tout peut devenir piège pour vous et autour de vous : nous avons affaire à un coquin d'une dangereuse espèce, et le calme dans lequel il nous laisse est souvent pour moi une occasion de m'alarmer.

Les deux amis sortaient rarement, et jamais ensemble. Lucien, que les nécessités de sa situation nouvelle entraînaient souvent hors de la rue du Four-Saint-Germain,

menait une vie agitée, fiévreuse. L'agent de police changeait souvent dix fois de personnalité en un jour. Il déjeunait au café et finissait sa soirée dans quelque tapis-franc. Doué d'une merveilleuse mobilité de physionomie, d'une mémoire qui le prédestinait d'avance au métier de policier, d'une facilité de parole qui lui permettait de prendre tour à tour l'accent d'un Anglais ou la prononciation lente et crapuleuse des habitués de barrière ; il variait son visage autant que son costume. Il se présenta un jour chez Amaury de la Haudraye au nom d'un bijoutier en renom qui fournissait l'élégant jeune homme ; il laissa une épingle à Germain et causa quelque temps avec lui. L'opinion qu'il rapporta de cette expédition fut que le valet de chambre était digne du maître, et que dans tous les drames ourdis et joués dans cette maison, Germain avait été le complice de celui qui, selon toute probabilité, s'était nommé Jean Studen avant de se faire appeler Amaury de la Haudraye.

Louis Taden et Ramoussot montaient parfois jusqu'au nid des Mésanges. Ils se reposaient, au milieu de ces innocences sans tache, des turpitudes entrevues, des crimes devinés, des abominations fouillées, et dont le souvenir leur donnait le vertige que cause la vue des grands abîmes.

L'aînée de cette petite famille d'enfants accueillait Lucien comme un frère de plus, au milieu des chers êtres dont elle était la protectrice, la providence et la joie.

Lucien apportait un livre et lisait, pour distraire les enfants, quelque beau récit capable de dilater et d'élever leurs âmes. Il les initiait aux héroïsmes des femmes, aux actes de dévouement qui font venir aux yeux de douces larmes. Il leur racontait la vie d'enfants, comme eux, devenus plus tard des artisans utiles, les légendes des saints qui peuplent les rêves de visions célestes. Agrandissant pour cette humble famille l'horizon borné de leur travail il les initiait à la botanique afin d'ajouter la science exacte à l'art d'imiter les fleurs. Il cherchait dans la civilisation de tous les peuples les traces laissées par chaque fleur, chaque plante : il reconstituait l'histoire avec une moisson odorante. L'Égypte revivait dans ses lotus dont la main des déesses et des dieux balance la tige élégante. Il les charmait grâce aux pages charmantes du docteur Sam dans la *Botanique du village* ; le frais volume de Méry, les *Fleurs mystérieuses*, occupa de longues heures ; les plantes ont leurs légendes, leurs aventures, leur acte et leur naissance comme les hommes. Elles ont tant de fois servi de symbole qu'elles gardent des vestiges de vie politique, humaine ou sacrée

Certes, les petites Mésanges ne comprenaient pas

grand'chose à la pompeuse description des *jardins* de Delille, mais certains passages d'Alphonse Karr, sur les fleurs, de magnifiques descriptions de forêts faites par Châteaubriand, les émouvaient doucement ou les captivaient d'une façon puissante.

L'intelligence de Mésange, la sœur aînée, la mère de cette petite famille, se développait d'une façon inattendue. Les lectures de Lucien, les causeries de Louis Taden, car celui-ci avait fini par gravir, lui aussi, le dernier étage de la maison du batteur d'or, ouvraient à la jeune ouvrière un monde nouveau. Sa candeur s'y trouvait à l'aise.

Les deux jeunes gens respectaient cette enfant comme une créature de beaucoup au-dessus des jeunes filles de son âge. Ils avaient tant souffert tous les deux, que le spectacle de cette pauvreté digne et simple, s'acheminant vers l'aisance par le travail, en s'appuyant sur la foi, leur inspirait une vénération touchante.

— Voyons, Mésange, dit un jour Lucien à la fleuriste, occupée en ce moment à monter une couronne de bal, ne vous êtes-vous jamais dit que ces guirlandes iraient bien à votre front de seize ans ?

— Non, répondit en souriant la jeune fille.

— Vous le savez cependant, vous êtes jolie ?

— Il n'y a pas de miroir ici, répondit Mésange.

Les jeunes gens regardèrent curieusement autour d'eux, Mésange disait vrai, elle ne possédait pas de miroir.

— Soit ! reprit Lucien, mais à défaut de cristal garni d'étain, l'eau claire dit bien des choses. Et puis, quand vous reportez votre travail dans les magasins, plus d'un indiscret vous a sans doute fait un compliment.

— Je sors rarement, monsieur ; c'est Louis qui porte les paquets ; si je le fais par hasard, je marche vite, les yeux baissés, songeant que le temps employé à cette course est pris sur le labeur quotidien. Aussi, bien rarement ai-je entendu vanter ma taille ou ma chevelure. Cela m'aurait moins flattée qu'attristée, et je me serais demandé avec une sorte de crainte, ce qui, dans ma tournure, ma toilette ou l'air de mon visage, justifiait cette insolence.

Lucien regarda Mésange avec une sorte d'attendrissement.

— Et le bal, avez-vous songé quelquefois que le dimanche, dans toutes les banlieues, dans tous les casinos de Paris, l'archet chante sur les cordes, et que les jeunes filles de votre âge y vont, une fleur à la ceinture et le plaisir dans les yeux.

— Vous me rappelez un des chagrins de ma vie, monsieur Lucien ; j'ai appris l'état de fleuriste en même temps qu'une fillette de mon âge, blonde comme la paille d'août, blanche comme la fleur de pommier, et petite, mignonne, svelte à donner l'idée des fées. Je ne sais pourquoi Mariette m'inquiétait, elle chantait trop, elle se regardait trop souvent dans les hautes glaces du magasin. Mariette ne se souvenait plus de ses prières, mais elle savait toutes les chansons à la mode et retenait les airs des valse nouvelles. Elle m'effrayait par sa gentillesse, son inconséquence, ce je ne sais quoi qui tenait de l'oiseau plus que de la femme. Et j'avais raison, allez ! elle partit un soir pour le bal, et nous ne la revîmes plus. Elle avait laissé les brucelles, les boulons et le porte-bobines pour la parure et ce qu'elle appelait le plaisir. Elle renia jus-

qu'à son nom. Un jour on nous apprit que Mariette s'appelait au quartier latin *Molécule*.

— Molécule ? Vous ne vous trompez pas, Mésange ? demanda Lucien Ramoussot, d'une voix émue.

— Non, je ne me trompe pas ; mais on dirait que ce nom vous rappelle un souvenir, une tristesse.

— Vous avez du courage, Mésange ?

— Beaucoup, répondit la jeune fille.

— Eh bien ! nous sommes au samedi, demain dimanche, vous irez à l'hospice Lariboisière, et vous demanderez à voir celle qui fut Molécule au quartier latin et qui redeviendra, je l'espère, la Mariette d'autrefois.

— A l'hospice, elle ! si vite !

— Oui, si vite, Mésange. Des violettes aux chrysanthèmes, il n'en a pas fallu davantage pour que la phtysie la prit.

— J'irai, monsieur, j'irai répondit la jeune fille. Je lui rappellerai le temps où elle travaillait, où elle priait, et, si elle a désappris les saintes paroles, je les trouverai dans mon cœur pour les replacer sur ses lèvres. Pauvre Mariette ! Il a suffi d'un an pour la tuer, et le travail me fait vivre honorée, heureuse et bénie !

Les visages riants des sept enfants devinrent graves, et le frère de Mésange vint passer doucement son bras autour du cou de la jeune fille.

— Ça garde bien, les enfants ! ajouta la fleuriste. A l'idée que Dieu habite dans ces petites âmes comment aurait-on le courage de mal faire.

Mésange fut en un instant entourée par Marthe, Rose, les deux jumelles et la petite Cerisette. Il ne fut bientôt plus possible de rien distinguer dans ce groupe charmant, confus, au-dessus duquel s'élevait la tête blonde de la sœur aînée.

Le regard de Lucien devint humide et, après avoir un moment contemplé la jeune fille, il se leva rapidement en entraînant son ami.

Ce soir-là, après les prières habituelles, Mésange ajouta :

— Demandons à Dieu la consolation et le bonheur pour ceux qui nous ont fait du bien, et surtout pour M. Lucien Ramoussot.

Et sans doute le ciel entendit cette prière, car le jeune homme dormit d'un sommeil profond, sans rêves pénibles. Il lui semblait au contraire que Mésange passait devant lui habillée de blanc, ayant aux épaules de grandes ailes frissonnantes et qu'elle lui montrait le ciel de la main.

Lucien ayant résolu de faire une exploration mystérieuse dans un des quartiers excentriques de Paris, quitta de bonne heure le lendemain le neveu de sœur Sainte-Croix, en lui recommandant de ne point s'inquiéter s'il rentrait tard dans la nuit.

Louis Taden s'accoutumait à ces allées et venues nocturnes, il savait que Lucien travaillait à son œuvre, et il s'efforçait de s'occuper à quelque travail intelligent pour tromper la longueur de la journée, et celle des veillées plus interminable encore.

Il pouvait être huit heures du soir, quand un coup léger frappé à la porte, interrompit la lecture du jeune homme. Il ouvrit. Un petit garçon d'une douzaine d'années, à figure de fouine, aux yeux vifs, à l'allure déhanchée, au sourire narquois, lui tendit une lettre d'apparence grossière.

— C'est-y pour vous ? demanda-t-il.

Le jeune homme regarda l'adresse, et répondit :

— Oui, c'est pour moi.

— Y a une réponse, dit l'enfant, et un pourboire à votre discrétion.

L'ami de Ramoussot ouvrit la lettre. Voici ce qu'elle contenait :

« Si vous souhaitez obtenir des renseignements sur les antécédents de Jean Studen, dit « Amaury de la Haudraye », trouvez-vous ce soir, à onze heures, sur le pont Notre-Dame. Un homme vous attendra, appuyé sur le parapet. Vous lui direz : « Amérique », il vous répondra « Paris ». Si vous veniez accompagné, vous ne trouveriez personne, les faits que l'on veut vous révéler étant tout confidentiels. »

L'écriture de la lettre était irrégulière, composée de traits informes ; le papier jauni avait été détaché d'une sorte de cahier d'écolier ; l'enveloppe gardait l'empreinte de doigts crasseux, et une tache de vin mal essuyée la maculait à l'angle droit.

Evidemment la source des renseignements promis était bourbeuse ; mais en ce moment où Louis Taden, sous le personnage de qui se cachait le passager du *Fran-klîn*, se débattait dans la fièvre d'une inaction forcée, peu lui importait de quel côté venait la lumière, pourvu qu'elle se fit.

Il ne pouvait guère s'attendre à voir un membre du jockey-club dissiper pour lui les ténèbres enveloppant le passé de Jean Studen. Tout devait faire supposer au contraire que le misérable avait, dès sa jeunesse, commis une de ces actions qui disposent à de plus grands crimes.

Le jeune voyageur mourant de faim, recueilli par sœur Sainte-Croix, protégé par l'agent de police, s'attendait à trouver les premières traces de Studen sur les bancs de la police correctionnelle où dans le souvenir de quelque vétéran du crime.

Rien d'étonnant à ce que Jean Studen fût trahi dans l'espoir d'une forte récompense. La haine grandit vite quand elle prend racine dans une complicité infâme. On allait offrir à Louis Taden de lui livrer, pieds et poings liés, Amaury de la Haudraye, à aucun prix il ne fallait perdre une semblable occasion.

Sans doute la présence de l'agent de police eût été d'un grand secours au jeune homme, mais celui-ci ne devait revenir que le lendemain peut-être, et le rendez-vous indiqué ne laissait le choix ni de l'heure ni du lieu.

— Dis à celui qui t'envoie que je serai exact, répondit Louis Taden.

Il tira une pièce de monnaie blanche et la tendit au jeune voyou.

— Merci, mon prince, dit celui-ci.

Et, descendant l'escalier avec la rapidité d'un singe, le petit malheureux disparut vite à l'extrémité de la rue.

Louis sortit. Il alla dîner dans le quartier, s'efforçant de tromper la longueur du temps et l'inquiétude de l'attente. En passant devant Saint-Germain-des-Prés, il y entra, et là, recueilli dans l'ombre d'une chapelle, il pria avec l'expression d'une ferveur ardente. Sa cause était juste, il la mettait entre les mains de Dieu. Il fit un vœu, à genoux, le cœur rempli d'une sainte confiance. Il promit de fonder un hospice pour les voyageurs si jamais il rentrait dans ses biens, dans son titre, et de le placer sous l'invocation de Notre-Dame-du-Salut.

Le calme de l'église l'enveloppait ; la paix divine descendait dans son âme ; la force de l'invocation envahis-

sait son cœur. Il lui semblait qu'il était sûr de vaincre et qu'il ne combattait plus seul.

Quand on ferma les portes de l'église, l'orage qui avait menacé pendant la journée éclatait dans toute sa furie.

Le jeune homme avait encore de longues heures à passer dans la solitude ; il marcha devant lui au hasard sous la pluie, le long des quais, regardant machinalement poindre les lumières derrière les vitres ruisselantes.

Il cherchait vainement dans son esprit quelle pouvait être la révélation qu'il allait entendre. Sans aucun doute elle mettrait dans ses mains, pieds et poings liés, le Jean Studen usurpant à cette heure son nom et sa fortune. D'après les renseignements donnés par Ramoussot, il ne doutait point qu'Urbain Kerdren ne dût sa liberté aux révélations qu'il allait entendre, et son cœur généreux se réjouissait doublement.

Une seule fois il ressentit une angoisse véritable, à la pensée de l'inquiétude dans laquelle son absence allait jeter Lucien. Que dirait-il en ne le trouvant pas au logis ? Il l'accuserait d'imprudence ! Et cependant, quel homme placé dans la situation de celui qui affirmait être l'héritier de M. Monier, le fils de Marie-Rose de la Haudraye, aurait eu plus de patience et de circonspection ?

La foudre grondait, de grands éclairs bleuâtres sillonnaient le ciel ; les nuages se frangeaient de teintes sanglantes ; les sinistres clartés des éclairs rendaient plus sombres les rues s'allongeant dans la nuit, et la Seine battant d'un bruit monotone les piliers du pont Notre-Dame.

Les lanternes du gaz, ruisselantes d'eau, répandaient une rare lumière.

C'était une soirée lugubre, pendant laquelle il semblait impossible qu'il arrivât rien d'heureux.

Les premières vibrations de dix heures se firent entendre.

Louis Taden tressaillit et, cessant sa promenade, il revint sur le pont et s'accouda sur le parapet.

L'eau coulait noire, glauque, froide ; en la regardant, Louis Taden se sentit pris du vertige de l'abîme.

Il se recula brusquement en murmurant :

— Oh ! ce serait une mort horrible !

Puis, tout à coup, rappelé à sa situation par le dernier son de l'heure, il ajouta :

— Pourquoi parler de mort quand le succès va me sourire ?

Au même instant un refrain vague, à demi perdu dans les sifflements du vent et les éclats de la foudre, parvint à l'oreille du protégé de sœur Sainte-Croix.

Et la voix avinée chantait :

Si je meurs que l'on m'enterre
Dans la cave où est le vin,
Les pieds contre la muraille
Et la tête sous le robin.

Le jeune homme tressaillit ; dans l'ivrogne qui s'approchait devait-il trouver le révélateur annoncé par la lettre ?

Lentement, en festonnant le long de la muraille, le chanteur s'approchait du pont Notre-Dame.

Sans nul doute Denis, car c'était lui, avait bu plus d'un verre d'eau-de-vie, afin de se donner le courage d'accomplir son odieuse besogne.

Entre les brutalités dont le misérable s'était rendu coupable envers la Balayeuse et le crime qu'il allait com-

Aux propriétaires!

Un homme bien placé et excellent comptable accepterait gérance d'immeubles.

Copies. M. E. Perrenoud, rue du Collège 12, au rez-de-chaussée, se recommande pour des copies et toute correspondance.

Réparations de Chapeaux de feutre, pour messieurs. Repassage de chapeaux de soie, chez M. MAX KEE-LINGER, rue du Parc 3.

A VENDRE le FUMIER des écuries du Cirque Lorch. - S'y adresser.

A vendre à des conditions favorables un établi à deux places pour monter de boîtes, ainsi que un banc à tirer avec filière, le tout très peu usagé.

Gérance d'immeubles CHARLES TISSOT-HUMBERT Rue du Premier Mars 12.

A LOUER Pour le 1er Janvier 1892: le magasin rue du Stand 6, occupé actuellement par le Bureau de LA SENTINELLE.

Dans la même maison, le 23 Avril 1892, un logement de trois pièces, cuisine et dépendances.

Pour le 1er Mars 1892, à la rue du Premier Mars 5, un grand magasin, ayant au 1er étage, 4 chambres, cuisine et dépendances.

Pour le 23 Sept. courant, rue Jaquet Droz 14 A, un rez-de-chaussée de 3 pièces, cuisine et dépendances.

Pour le 11 Novembre prochain, rue du Premier Mars 12. - Un magasin, avec une grande chambre, cuisine et dépendances.

De suite, rue de l'Hôtel-de-Ville 56, un rez-de-chaussée et un pignon.

Maison. On demande à acheter une maison de 2 ou 3 appartements, bien située et de bonne construction. Paiement comptant.

UN VOYAGEUR horloger, connaissant la plus grande partie de la clientèle de l'Allemagne, cherche une place.

Papeterie Courvoisier rue du Marché 1, LE TRÉSOR du MÉNAGÈRE ou L'art d'apprêter les fruits et de les conserver PAR ALBERT MAILLARD professeur de cuisine.

Avis. Une famille sans enfant prendrait comme pensionnaire un MALADE qui serait entouré de soins dévoués; chambre confortable au soleil avec balcon, chambre de bains, jardin ombragé, cuisine soignée. Prix modéré.

MADemoiselle BIENZ rue de la Paix 17. 8816-22 LEÇONS DE ZITHER Brevet du conservatoire de Munich, Leçons d'Anglais, d'Allemand et de Français.

ÉTAT DES BESTIAUX abattus dans les Abattoirs publics du 30 Août au 5 Sept. 1891. 35 bœufs, 82 porcs, 60 veaux, 46 moutons.

M. Jean Funk, 1 vache. M. Emilie Grossenbacher, 1 vache et 1 génisse. M. Fritz Grossen, 1 vache. Mme Marie Tripet, 1 vache. M. David Weill, 1 génisse. M. Abram Girard, 1 génisse.

VIANDE DU DEHORS transportée aux abattoirs pour y être vendue et qui a été estampillée, du 30 Août au 5 Sept. 1891.

Mme veuve Wegmüller, 1/2 veau, 4 moutons, 8 poumons de veaux. M. Jean Barben, 1 taureau, vendu à M. Gottlieb Gaffner. M. Eugène Schaffroth, 1/4 vache. La Chaix-de-Fonds, le 9 Sept 1891. Dicastère de la Police locale.

Sommelière. Une sommelière parlant les deux langues et munie de très bons certificats cherche une place pour le 20 septembre.

Une demoiselle se recommande pour des journées pour écurer ou pour laver, à un prix raisonnable; fr. 1.50 par jour.

Apprenti. On cherche à placer un jeune garçon de 17 ans, comme apprenti menuisier, nourri et logé chez son patron.

Journalière. Une personne d'âge mûr, très recommandable, désirerait trouver pour Saint-Martin prochaine un petit ménage à faire, de préférence chez un monsieur seul.

Garde-malade. Une personne d'un âge mûr, munie de bons certificats, connaissant tous les travaux d'un ménage, se recommande pour garde-malade.

Peintres en cadres. Deux peintres en cadres cherchent de l'ouvrage en chambre pour arabes, quantités, décors, paillonné sous fondant et autres.

Guillocheur. Un guillocheur régulier se recommande pour tout genre de travail à la maison et pour des heures de travail à l'atelier.

Un jeune homme ayant fini son apprentissage de commerce et connaissant la comptabilité en partie double, cherche place dans une bonne maison de la ville.

Aiguilles. Une dame ayant travaillé plusieurs années sur les aiguilles, désire entrer chez un fabricant d'aiguilles de la Chaix-de-Fonds; on se recommande aussi pour des journées.

Planteur. Un bon planteur cylindre demande des échappements petites pièces à faire à domicile; suivant la quantité de travail, il transférerait son domicile à la Chaix-de-Fonds, si on le désire.

Visiteur. Un visiteur-acheveur, très au courant de la fabrication et du terminage, demande emploi pour le 1er Octobre. Références à disposition.

Un jeune homme, saxon, connaissant la comptabilité et les correspondances allemandes et françaises, cherche un emploi dans un comptoir ou fabrique d'horlogerie.

Jenne fille. Une jeune fille, forte et robuste, demande à se placer soit dans une pension ou restaurant.

Horloger. On demande un ouvrier habile au décottage et à l'achèvement de petites pièces or. Entrée de suite.

Graveur. On demande de suite ou dans la quinzaine un graveur d'ornements bon dispositeur. - A la même adresse, un guillocheur pourrait faire quelques heures par jour.

Servante. On demande suite une servante munie de bons certificats.

Pierristes. On demande de suite de bons ouvriers ou ouvrières pour le tournage d'un bon courant.

Emailleur. On demande au plus vite un ouvrier emailleur.

Emailleur. On demande un emailleur pouvant faire quelques grosses d'émaux à domicile.

Domestique. On demande de suite un jeune homme pour soigner un cheval et faire les commissions. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations et si on n'a pas l'habitude des chevaux.

Démonteur. On demande un démon-teur et remonteur pour petites et grandes pièces, remonteur et à clef. Capacités et moralité sont exigées.

Nickelieuse. On demande de suite une ouvrière nickelieuse et une assujettie.

Domestique. On demande un bon domestique sachant traire et connaissant tous les travaux de la campagne.

Adoucisseeuse. On demande, dans la quinzaine, une ouvrière adoucisseeuse.

Apprenti. On demande de suite un apprenti emboîteur.

Emboîteur. On demande de suite un assujetti ou un apprenti; il serait logé et nourri chez son patron.

Polisseuse. On demande une bonne polisseuse de boîtes argent.

Polisseuse. On demande de suite une bonne polisseuse de boîtes argent.

Remonteurs. Nous demandons quelques remonteurs sérieux et capables pour pièces cylindre remonteur métal et argent. Grandeur, 12, 13, 16, 18 lignes. Prix: 9, 8.50, 6.50, 6.50 et 5 fr. le carton.

DUBAIL, MONNI, FROSSARD & Co, Porrentruy, Chaix-de-Fonds, rue Léopold Robert 23.

Commissionnaire. On demande de suite un jeune homme libéré des écoles pour commissionnaire.

Fille. On demande de suite une fille pour aider au ménage.

Pierriste. On demande une bonne ouvrière pierriste.

Servante. On demande de suite une bonne servante.

Finisseuse. On demande une bonne ouvrière finisseuse de boîtes or ou connaissant sa partie à fond, ainsi qu'une ouvrière polisseuse.

Aiguilles. On demande de suite deux ouvrières riveuses de petites secondes. Ouvrage suivi et aux pièces si on le désire.

Mécanicien. Un bon mécanicien, expérimenté, trouverait à se placer dans une grande fabrique d'horlogerie.

Servantes. On demande, pour la location et le dehors, plusieurs bonnes cuisinières, servantes, sommelières pour hôtels, bonnes d'enfants et jeunes filles; plus une personne d'âge mûr, pour un petit ménage.

Apprenti. On demande pour entrer de suite un garçon intelligent comme apprenti boucher.

Pivoteurs. De bons pivoteurs et aroveurs cylindre trouveraient de l'ouvrage suivi et lucratif.

Polisseuse. On demande de suite ou pour le 15 Sept., une bonne polisseuse de boîtes or.

Modiste. Une jeune fille ayant du goût aurait l'occasion d'apprendre la MODE et le COMMERCE.

Jenne fille. On demande une jeune fille honnête pour aider au ménage, ainsi qu'une apprentie tailieuse.

Logement. Pour cas imprévu, à louer joli appartement exposé au soleil, de trois pièces, cuisine et dépendances, et situé à proximité de la place du Marché.

Appartement. A louer pour St-Martin un appartement de trois pièces et dépendances situé près de l'Hôtel des Postes.

Chambre. A louer une chambre non meublée et à deux fenêtres.

Chambre. On offre la chambre et la pension à une demoiselle comme il faut; de préférence à une peintre en cadres.

Chambre. A louer, à un ou deux messieurs de toute moralité, une belle chambre meublée, exposée au soleil.

Chambre. A louer pour le 1er octobre, à un monsieur de toute moralité, une belle chambre meublée exposée au soleil.

Cabinet. A remettre de suite ou pour le 1er octobre, à un monsieur travaillant dehors, un cabinet meublé.

Chambre. A louer à deux messieurs travaillant dehors une belle chambre à deux lits, exposée au soleil et indépendante.

Chambre. On offre à louer de suite une grande chambre non meublée, avec part à la cuisine. S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 40, au premier étage.

On offre à louer un bon tour à guilocher circulaire. - S'adresser rue de la Place d'Armes 31. (Maison Cattin).

Chambre. A louer une belle chambre à deux fenêtres et bien meublée.

On offre de suite la couche à un monsieur. - S'adresser rue de l'Industrie 21, au 1er étage, à droite.

Chambre. A louer de suite une chambre meublée. - S'adresser rue du Progrès 49 au 3me étage.

Chambre. A louer une chambre meublée, exposée au soleil. - S'adresser rue de la Demoiselle 73, au 2me étage.

Appartement. A louer, pour cas imprévu, pour de suite ou pour St-Martin, dans une maison d'ordre, un appartement de 2 pièces, alcôve, cuisine et dépendances.

Chambre. A louer de suite une chambre meublée à un ou deux messieurs de toute moralité et travaillant dehors.

Chambre. A remettre de suite une chambre meublée à une demoiselle de toute moralité travaillant dehors.

Appartement. A louer pour St-Georges 1892 un grand appartement à la rue Léopold Robert, près de l'Hôtel des Postes.

Appartement. A remettre, pour le 11 Novembre 1891, rue des Granges 9, rez-de-chaussée, côté du vent, trois chambres, corridor, alcôve et dépendances.

Appartement. A louer, pour St-Martin 1891, un appartement d'une pièce avec dépendances, situé Boulevard de la Citadelle 3.

Appartement. A louer de suite un petit appartement d'une pièce, cuisine et dépendances.

Chambre. A louer, à des personnes de toute moralité, une chambre meublée ou non.

On offre la couche à un jeune homme ou à une jeune fille de moralité.

Chambre. Une chambre meublée est à remettre. - S'adresser place d'Armes 14, maison M. Chautems, au pignon.

Chambre. A louer de suite, à une ou deux personnes de toute moralité, une chambre meublée et au pignon.

Chambre. A louer de suite ou pour le 15 Sept., une grande chambre meublée, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors.

Chambre. A louer de suite une belle et grande chambre bien meublée, exposée au soleil et à proximité de la gare.

Chambre. Un monsieur de toute moralité offre à partager sa chambre.

Un ménage d'ordre de trois personnes demanderait à louer pour St-Martin 1891 un appartement de trois pièces, situé près du collège de l'Abbeville ou de la place de l'Ouest.

Un jeune homme de toute moralité travaillant dehors, cherche pour le 15 septembre chambre et pension dans une famille bourgeoise.

Chambre. Deux demoiselles de toute moralité demandent à louer une chambre meublée, si possible, près de la rue de l'Hôtel-de-Ville.

Un petit ménage d'ordre demande à louer pour le 11 novembre 1891 un appartement de 3 pièces.

On demande à louer une chambre à deux fenêtres, non meublée et indépendante, exposée au soleil.

Un jeune ménage sans enfants demande à louer près de la rue de l'Industrie, un LOGEMENT de 2 pièces, cuisine et dépendances.

Fourneau. On demande à acheter d'occasion un fourneau en tôle, peu usagé.

On demande à acheter oier pour mouleur de boîtes.

On demande à acheter d'occasion un petit chaise roulante pour enfant, bien conservée.

On demande à acheter d'occasion une machine à arrondir en bon état.

Berceau. On demande à acheter un berceau d'enfant, en bon état.

A vendre une marmotte de voyage pour montres ou échantillons d'horlogerie, ainsi qu'un remonteur à quantième.

A vendre l'outillage d'une polisseuse et finisseuse de boîtes, ainsi que des établis et fournitures.

Vélocepede presque neuf, pour garçon de 10 à 12 ans, est à vendre. Bonne occasion.

A vendre faute d'emploi, une charrette avec cercles en fer, pouvant recevoir une pièce ou deux feuilles, avec une planche se posant sur les fers pour y ajuster les caisses, etc.

A vendre à un très bas prix, un régulateur à sonnerie, une commode, deux berceaux, un canapé, une couleuse et un potager n° 11.

A vendre un établi portatif avec layettes, une perceuse et un burin fixe.

A vendre un tour aux débris lapidaire.

A vendre 1 calorifère inextinguible en très bon état. Prix modéré.

A vendre à un prix très avantageux une belle pendule française (cartel).

A vendre des beaux bois de lits, lits complets, secrétaires, commodes, tables à coulisses, tables de nuit, ainsi que chambre à coucher complet.

A vendre à bas prix, un moteur hydraulique, système Schmidt, force, 1 à 2 chevaux.

A vendre pour cause de départ, un lit complet, deux établis avec tiroirs, 1 montre pour canne, 1 montre ancre métal.

A vendre une boîte de mathématique d'Aarau, peu usagée.

A vendre notes, 2 registres, de la fabrique de Bale.

A vendre une belle niche à chien.

A vendre à bas prix, un beau bureau à trois corps, noyer massif, une belle commode noyer massif, un canapé-divan.

A vendre deux banquettes de fenêtres, une chaise longue, une pendule grande sonnerie, un grand feuillet de table, une table carrée, des rideaux de chambre avec galeries, ustensiles de cuisine, etc.

Perdu dans les rues du village la somme de DEUX CENTS francs en billets de banque. - La rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL.

Perdu des Rochettes à la Chaix-de-Fonds, une montre argent couverte de sang. - La rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL.

Perdu depuis la rue du Rocher jusqu'à la rue du Progrès 113 A, en passant par la place du Marché, une montre galeonnée argent munie d'une chaîne platiée.

La personne qui a pris soin d'un petit chien noir est priée de le ramener, contre récompense, rue du Parc 20.

Perdu samedi, de la rue du Parc à la rue du Progrès, un corsage de robe noire. - Prière de le rapporter, rue du Progrès 51, au pignon.

Perdu dimanche un PORTE-MONNAIE de dame. - Le rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL.

On a enlevé un venteau rue des Granges 11. - La personne qui peut donner des indices est priée d'en avvertir le propriétaire, rue place d'Armes 13, contre récompense.

Perdu depuis la Poste, en passant par la rue de la Serre à la place du Marché, une broche argent garnie d'un saphir et plusieurs perles. - Prière de la rapporter, contre récompense, rue de la Serre 32, au 2me étage.

Monsieur et Madame GLOHR-WEISS et leurs enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper.

Brasserie HAUERT

12, RUE DE LA SERRE 12. 9686-1

Jeu 10 courant et jours suivants,
dès 8 h. du soir,**CONCERT**

donné par

la Troupe MARTEL

M^{me} Martel, tyrolienne travestie des Ambassadeurs.
Mlle Betty, des principaux concerts de France.
M. Muller, comique.
M. Munger, pianiste-accompagnateur.

— Entrée libre. —

Société OrnithologiqueAssemblée générale le **jeudi 10 septembre**, à 8 1/2 heures du soir, au local **Café de la Croix-Blanche**.

ORDRE DU JOUR:

1. Lecture des verbaux.
2. Réception de candidats. Radiations.
3. Rapport sur l'Exposition.
4. Tombola.
5. Divers.

9626-1 Le Comité.

CERCLE MONTAGNARD

Dimanche 13 Septembre,

FÊTE CHAMPÊTRE au BAS-MONSIEUR

(Pâturages au-dessus de l'Ecole du Bas-Monsieur)

avec le bienveillant concours de

la Fanfare Montagnarde sous la direction de M. J. Staroke, prof.

Tous les membres du Cercle et leurs familles sont cordialement invités à y assister.

PROGRAMME DE LA FÊTE

Midi. — Dîner champêtre.
2 1/2 heures. — Concert par la Fanfare.

Ouverture des jeux.

Course aux sacs. Jeux de fléchettes. Pêche miraculeuse. Tonneau. Mât de Cocagne. Roue aux pains d'épices. Course aux pommes de terre. Courses de vitesse, etc.
6 h. du soir. — Retour en ville.

En cas de mauvais temps, la fête sera définitivement renvoyée.

9585 4 La Commission des fêtes.

Ecole professionnelleLe Cours de **comptabilité** commencera mercredi 9 septembre, celui de **peinture** samedi 12 courant, à 2 heures après midi, et les Cours de **coupe** ne s'ouvriront que le 16 septembre. 9637-2**Café-restaurant Nicolas RUFER**

62, RUE FRITZ COURVOISIER 62.

LUNDI 14 COURANT, Straff - Straff

Dès 7 1/2 h. du soir,

Souper aux tripes

9658-3 Se recommande.

VENTE D'IMMEUBLE

L'immeuble désigné comme suit au cadastre du territoire de la Chaux-de-Fonds:

Article 66. Plan folio 2, N^o 82 et 83. Rue de la Ronde, bâtiment et dépendances de 240 mètres carrés.

Limites: Nord, rue de la Ronde; Est, 272; Sud, 743; Ouest, 742.

Article 1950. Plan folio 2, N^o 253. Rue de la Ronde, dépendances, soit place et passage de 250 mètres carrés.

Limites: Nord, rue de la Ronde; Est, 66 et 1755; Sud, rue de la Cure; Ouest, 1951.

a été vendu **provisoirement** par la masse en faillite de James Boillat, à la Chaux-de-Fonds, dans la séance d'enchères du 24 août 1891, pour le prix de **42,000 francs**.Le cahier des charges réservant une surenchère, le syndic de la masse Boillat fait publier que toute nouvelle enchère sera reçue en son Etude d'ici au **16 courant**. Son montant ne pourra être inférieur à **2100 francs**.

Le syndic de la faillite James Boillat, E. TISSOT, avocat et notaire, rue Neuve 16.

Pensionnaires. On prendrait encore quelques bons pensionnaires à la pension Veuve Boillon, rue de la Demoiselle 14. 9520-1**Sols à bâtir**A vendre en ville, à de favorables conditions, rues du Progrès, Temple allemand, Doubs et Nord, de superbes **sols à bâtir**, bien situés et très avantageux pour les constructeurs, tous les matériaux provenant des fouilles pouvant être utilisés sur place. Sous-sol solide de grès et roches tendres.

Pour campagnes ou villas, boulevard de la Fontaine, admirable situation au soleil, vue splendide, magnifiques ombrages; eau courante et gaz à proximité. S'adresser au bureau du rez-de-chaussée, rue du Parc 8. 9468-5*

Société fédérale de Gymnastique L'ABEILLE

Dimanche 13 Septembre 1891

Inauguration de l'emplacement

Concours local

avec

CHAMPIONNAT DE LUTTE

offert

aux lutteurs et gymnastes neuchâtelois.

avec le bienveillant concours de

la Fanfare Montagnarde

sous la direction de M. Staroke, profes.

PROGRAMME

MATIN

5 1/4 heures. — Départ des gymn pour l'emplacement.
6 à 11 1/2 heures. — Concours individuel (engins et nationaux).

SOIR

Midi 1/4. — Réunion des gymn, lutteurs neuchâtelois et Fanfare Montagnarde, à la Brasserie du Lion.

1 heure. — Départ pour la place de fête.
1 à 4 heures. — Continuation des concours individuels.2 heures. — **Championnat de lutt.**

5 heures. — Distribution des prix.

Durant l'après-midi, plusieurs **BALLONS** seront lancés. Une finance d'entrée de **50 cent.** sera perçue pour l'entrée sur l'emplacement. Les membres de la Société recevront une carte donnant droit à deux entrées.

Dès 8 heures

SOIRÉE FAMILIÈRE à BEL-AIR

Les prix seront reçus avec reconnaissance chez MM.

Charles Perdrix, président, rue Léopold Robert 64.

Emile Freitag, vice-président, rue de la Charrière 10.

Jean Herkorn, caissier, rue de l'Hôtel-de-Ville 13.

Charles Goring, président de la Commission des prix, rue du Marché 3.

Jules Rossel, Brasserie du Lion. 9635-4

RESTAURANT DU CERF

(ancien restaurant FLEUTI)

ÉPLATURES 9685-3

Dimanche 13 Septembre, Grande fête champêtre

organisée par les soins de la

Commission des fêtes du GRUTLI Romand et Allemand.

PROGRAMME:

9 h. matin. — Ouverture du tir au flobert et aux fléchettes, jeux de boules et divers.

11 1/2 h. — Dîner champêtre.

1 h. soir. — Départ de la Fanfare du local.

2 h. — Concert, gymnastique et continuation des jeux.

4 heures,

BAL

5 h. — Grande distribution gratuite aux enfants.

6 h. — Distribution des prix au flobert et fléchettes.

Cette fête champêtre étant la dernière de cette année, la Commission n'a rien épargné pour satisfaire les familles et les promeneurs qui participeront aux différents jeux installés pour cette fête et chaque enfant en rapportera un bon souvenir qui lui sera déposé.

Au tir au flobert, **60 fr.** de prix en espèces; installation de cibles modernes. Armurier sur l'emplacement.

Tous les jeux pour enfants sont gratuits.

Consommation de 1^{er} choix.

Il ne sera admis aucun marchand n'ayant pas d'autorisation spéciale.

On est prié de respecter la propriété; les parents sont responsables pour leurs enfants.

Avis. — En cas de mauvais temps, la fête sera renvoyée au premier dimanche de beau après le Jeûne.

Paris 1889 Médaille d'or.

500 francs en or.

La Crème Grolsch ne fait pas disparaître toutes les impuretés de la peau, telles que les taches de rousseur, les lentilles, le hâle, les vers, la rougeur du nez etc., et si elle ne conserve pas jusque dans la vieillesse un teint blanc, éblouissant de fraîcheur, et de jeunesse. Pas de fard! Prix à Bâle fr. 1.50, dans le reste de la Suisse fr. 2.—. Exiger expressément la "Crème Grolsch primée", car il existe des contrefaçons sans valeur.

"Savon Grolsch" pour compléter la Crème. Prix à Bâle fr. 1.— dans le reste de la Suisse fr. 1.25.

"Hair Milkon Grolsch" la meilleure teinture du monde pour les cheveux, exempte de sulfate de plomb. Prix partout fr. 2.50 et fr. 5.—.

Dépôt général: A. Bütner, pharmacien à Bâle; en vente en outre dans toute la Suisse, chez les pharmaciens et les coiffeurs.

A louer

pour un marchand de vin en gros une installation complète comprenant cave, écurie, remise et cour.

A louer aussi plusieurs petits MAGASINS pour différents commerces, pensions, etc. 9593-4 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

PLACE DE LA GARE
Cirque LORCH

Aujourd'hui Mercredi, à 8 h. du soir,

Grande et Brillante représentation

Le Cirque dans l'eau ou Un mariage de campagne

A 11 heures du soir, après la représentation partiront des trains spéciaux de Chaux-de-Fonds pour SONCEBOZ et pour le LOCLE, s'arrêtant à toutes les stations intermédiaires.

Demain Jeudi, à 8 h. du soir,

Grande et Brillante représentation de gala

Pour la première fois,

L'exil de Mazeppa dans l'Ukraine ou La vengeance du comte Porowsky.

A chaque représentation, programme nouveau.

Avec considération distinguée, **Frères LORCH, directeurs.**

PRIX DES PLACES

Places réservées, **3 fr.** Premières, **2 fr.** Secondes, **1 fr. 20.** Galeries, **60 cent.** Les enfants au-dessous de 10 ans paient la moitié à toutes les places.

Les billets sont en vente à la caisse du Cirque dès 10 heures du matin. — L'installation du Cirque est garantie contre toutes les intempéries de la saison. La tente des animaux est ouverte au public dès 10 h. du matin à 6 h. du soir. moyennant une entrée de 20 c. pour les adultes et 10 c. pour les enfants. 9680-1

Tombola

DES

Syndicats des Serrisseurs, Emailliers, Pierristes et Menuisiers.

Désireux de ne pas laisser subsister d'équivoque sur le but que poursuivent les Syndicats organisateurs de la Tombola au profit de la création de Caisses professionnelles contre le chômage, nous publions ci-dessous l'arrêté par lequel le Conseil d'Etat autorise les ouvriers serrisseurs, émailliers, pierristes et menuisiers, à organiser une Loterie.

La Commission de la Tombola.

LE CONSEIL D'ÉTAT de la RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL en Suisse,

Vu la demande présentée au nom du syndicat des ouvriers menuisiers, ébénistes et charpentiers, du syndicat des ouvriers émailliers, du syndicat des ouvriers pierristes, du syndicat des ouvriers serrisseurs, à l'effet d'être autorisés à organiser une loterie au capital de 5000 fr., représenté par une émission de 10,000 billets à 50 cent. chacun et dont le produit serait appliqué à la constitution d'une caisse de secours pour les ouvriers nécessiteux privés d'ouvrage, appartenant aux syndicats précités;

Considérant que la loterie dont il s'agit rentre évidemment, par le but qu'elle se propose et à raison du fait que les ressources de l'entreprise seront consacrées à l'exclusion de toute autre destination, à venir en aide aux ouvriers nécessiteux ou privés de travail des syndicats demandeurs, dans la catégorie des loteries que la loi permet d'autoriser;

Vu le préavis de la préfecture de la Chaux-de-Fonds; Entendu le Département de l'Intérieur;

Arrête:

Qu'il autorise les syndicats réunis des ouvriers menuisiers, ébénistes et charpentiers, des ouvriers émailliers, des ouvriers pierristes et des ouvriers serrisseurs, à organiser une loterie du montant de 5000 fr. avec émission de 10,000 billets à 50 cent. chacun sous les conditions suivantes:

1. Les ressources provenant de l'entreprise devront être appliquées en totalité, et à l'exclusion de tout autre but, à la création d'une caisse de secours destinée à venir en aide aux ouvriers nécessiteux des quatre syndicats ou à ceux qui se trouveront momentanément privés de travail;

2. Avant de commencer les opérations de la loterie, les syndicats devront soumettre à la préfecture un règlement sur l'organisation de la caisse de secours et sur les bases qui seront admises pour la juste répartition des secours entre les syndicats respectifs;

La préfecture aura le droit d'exiger en tout temps la communication du tableau de la répartition des secours avec la liste nominative des personnes auxquelles ils auront été délivrés;

3. La valeur provenant des billets ne devra pas dépasser celle des lots et la liste de ceux-ci devra être communiquée à la préfecture avec l'indication exacte des billets émis;

4. Le tirage de la loterie aura lieu sous le contrôle du Préfet de la Chaux-de-Fonds ou de son délégué;

5. La liste des numéros gagnants avec l'indication des lots correspondant à chacun d'eux sera transmise à la préfecture dans les trois jours qui suivront le tirage. Neuchâtel, le 11 août 1891.

Au nom du Conseil d'Etat:

Le Président, PETITPIERRE-STEIGER. Le Secrétaire-adjoint, COMTESSE.

Teinture de Vêtements et Lavage chimique
C.A. GEIPEL, à Bâle.

Je recommande à nouveau mon établissement pour la prochaine saison d'hiver. — Dépôt à la Chaux-de-Fonds chez Mme Schreil-Schaffner, rue du Collège 5. H-2775-z 9324-3

UNION SUISSE

Société d'assurances contre le bris des glaces et vitres et contre les dégâts causés par les conduites d'eau.

Genève

L'Administration à l'honneur de porter à la connaissance de ses assurés et du public qu'elle a accepté avec regrets la démission de M. A. Ducommun, son agent à la Chaux-de-Fonds, motivée par manque de temps en raison de l'accroissement constant de ses occupations personnelles et du développement qu'ont pris les affaires de l'Union Suisse. Elle a nommé pour lui succéder

MM. TIROZZI FRÈRES, rue de la Balance 10 a, précédemment agents de la Garantie belge, dont l'Union Suisse, à la date du 1^{er} juillet dernier a réassuré le portefeuille suisse, 9681-3**A VENDRE**une **JUMENT** blanche, âgée de 10 ans, bonne pour la course et le trait. 9682-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.**A VENDRE**des **CHIENS** de la vraie race Bernardine, Dalmatine et Léonberg. — S'adresser à la Direction du CIRQUE LORCH. 9684-3**TAILLEUSE.** Mlle RACHEL PER-LOGE 5, se recommande aux dames de la localité pour tout ce qui concerne sa profession, soit à la maison, soit en journée. Ouvrage prompt et soigné. 9239-2**AVIS.** Réparations et polissage de meubles à domicile ou chez lui. Prix modérés. **Louis RAIDT**, menuisier-ébéniste, Industr. 23 au second. 8787-68**SOCIÉTÉ des Maîtres bouchers**

Abatage du 30 Août au 5 Sept.

26 Bœufs 3696-4

57 Porcs

40 Veaux

32 Moutons

ANCIENNE

Brasserie Knutti

45, rue de la Serre 45.

Jeu 10 courant et jours suivants, dès 8 h. du soir,

CONCERT

DONNÉ PAR LA 9706-2

— Troupe Parisienne —

Société de Gymnastique d'Hommes
Chaux-de-Fonds

— Dimanche 13 courant, —

COURSE D'AUTOMNE
avec dames

à LA TOURNE. Retour par Chambrelieu.

Départ à 8 h. 35 par le Régional.

Prière de se munir de vivres. MM. les sociétaires sont priés, afin de faciliter l'organisation du train, de signer la liste qui est déposée chez le Président, rue de la Serre 6, ou jeudi à la Halle.

En cas de mauvais temps, la course sera renvoyée définitivement. 9703-3 Le Comité.

Echappements. Un bon plan-entreprerait quelques douzaines plan-tages petites et grandes pièces, à des prix raisonnables. Travail prompt et soigné. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 9704-3**SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE**
du district de la Chaux-de-Fonds.**Vente de six taureaux**
pour la reproduction.La Société d'agriculture vendra aux enchères publiques, **MERCREDI 16 SEPTEMBRE**, devant l'Hôtel de l'ours, à la Chaux-de-Fonds, les six jeunes taureaux qu'elle vient d'acheter dans le Simmenthal.

Les amateurs peuvent voir chez M. H. Henri Grau, aux Crossettes, ces taureaux qui seront conduits au Concours de bétail du Crêt-du-Loche.

Les primes que ces animaux pourront éventuellement obtenir seront acquises à l'adjudicataire.

Les conditions de vente seront lues avant l'ouverture des enchères. 9705-6 Le Comité.

Café-restaurant. Un cuisinier français cherche à louer un local bien situé pour y installer un café-restaurant. Références sérieuses. — S'adresser, sous initiales **J. P. 9501**, au bureau de l'IMPARTIAL. 9501-2**POUSSETTES**

en liquidation

à grand rabais pour fin de saison, AU 4077-218

Grand Bazar du Panier Fleuri.

Un jeune homme

connaissant la tenue de livres cherche une place comme commis, ou au besoin comme volontaire dans une maison de commerce de la localité. En même temps il se recommande pour des écritures chez lui ou à domicile. — S'adresser rue de la Demoiselle 14, au rez-de-chaussée. 9590-2

Horloger. Un bon horloger cherche à entrer en relation avec un fabricant pour des posages de quantités. 9614-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.**FINISSAGES.** On demande à acheter les finissages ou échappements 18 1/4 et 18 1/2 cylindre, chapeau laiton. Prix très bas. — Adresser les offres sous initiales **A. N. 9614**, au bureau de l'IMPARTIAL. 9611-2